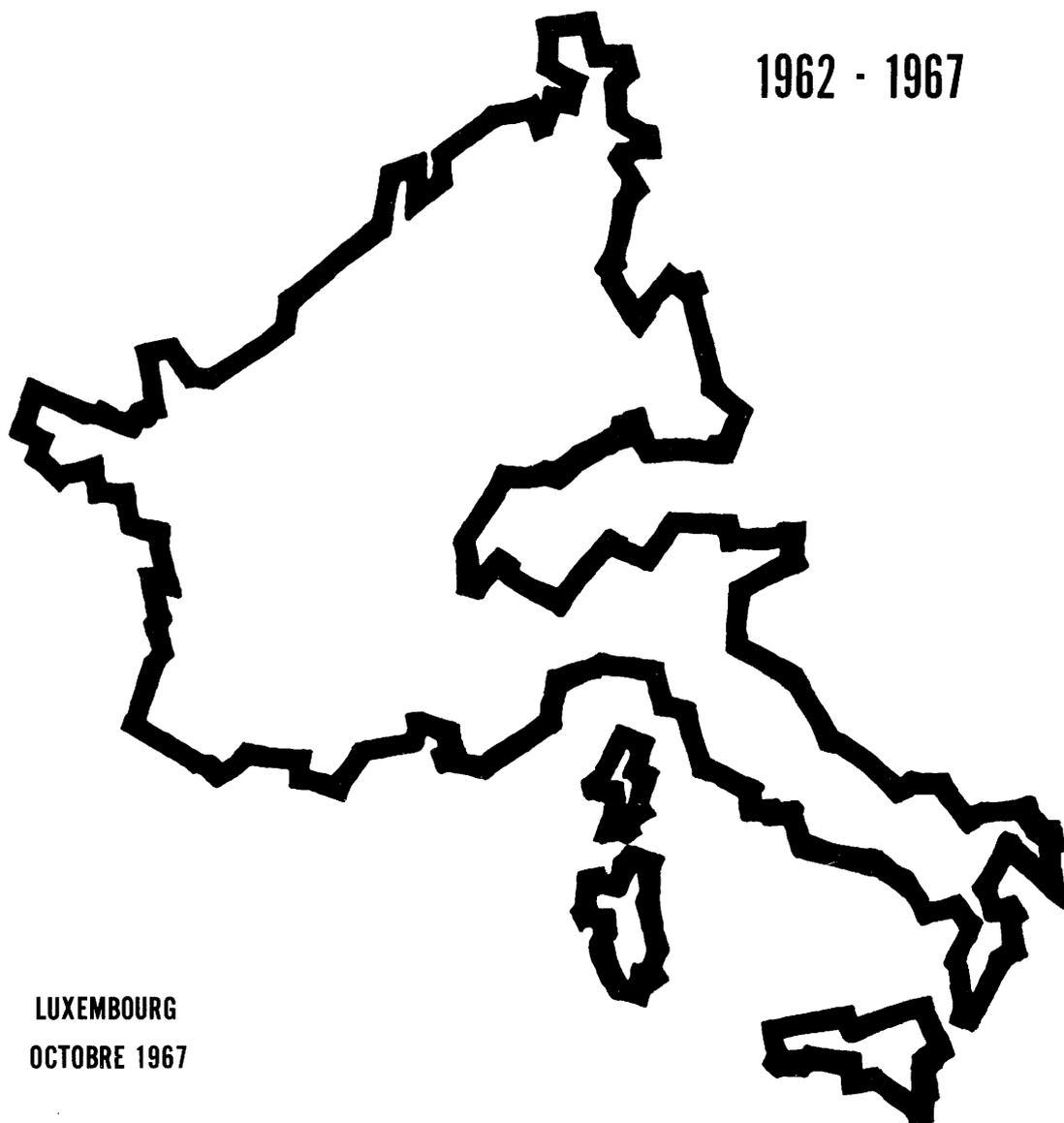


**COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER**

**COMMISSION
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

**EVOLUTION DE L'EMPLOI
DANS LES
CHARBONNAGES DE LA COMMUNAUTE**

1962 - 1967



**LUXEMBOURG
OCTOBRE 1967**

**COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
COMMISSION
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

**EVOLUTION DE L'EMPLOI
DANS LES
CHARBONNAGES DE LA COMMUNAUTE**

1962 - 1967

**LUXEMBOURG
OCTOBRE 1967**

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>I. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES CHARBONNAGES ALLEMANDS</u>	
1. Caractéristiques générales	9
2. Evolution des effectifs dans le bassin de la Ruhr	13
3. Evolution des effectifs dans les autres bassins allemands	15
4. Evolution de diverses catégories de personnel	19
5. Les mouvements de main-d'oeuvre . . .	23
6. La structure d'âge du personnel masculin	31
<u>II. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES CHARBONNAGES BELGES</u>	
1. Caractéristiques générales . . .	34
2. Evolution des effectifs du bassin de Campine	36
3. Evolution des effectifs dans les bassins du Sud	37
4. Evolution de diverses catégories de personnel	41
5. La structure d'âge de la main-d'oeuvre	46
6. Les mouvements de main-d'oeuvre . . .	48
<u>III. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES CHARBONNAGES FRANÇAIS</u>	
1. Caractéristiques générales	59
2. Evolution des effectifs dans les houillères du bassin du Nord/Pas-de-Calais . . .	60
3. Evolution des effectifs dans les houillères du bassin de Lorraine . . .	63
4. Evolution des effectifs dans les houillères des bassins du Centre-Midi . . .	64

	<u>Page</u>
5. Evolution de certaines catégories de personnel	69
6. La structure d'âge de la main-d'oeuvre	74
7. Les mouvements de main-d'oeuvre	77
<u>IV. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES CARBONNAGES</u>	
<u>ITALIENS</u>	
1. Evolution des effectifs	87
2. La structure d'âge de la main-d'oeuvre	88
3. Les mouvements de main-d'oeuvre	89
<u>V. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES CARBONNAGES</u>	
<u>NEERLANDAIS</u>	
1. L'évolution des effectifs	94
2. Evolution de diverses catégories de personnel	96
3. La main-d'oeuvre étrangère	97
4. La structure d'âge du personnel	98
5. Les mouvements de main-d'oeuvre	99

INTRODUCTION

Au cours de l'année 1963, la Haute Autorité publiait une note sur l'Evolution de l'Emploi dans les Charbonnages de la Communauté, portant sur la période 1957-1962 (doc. 969/63).

Le présent document retrace l'évolution de l'emploi dans les charbonnages de la Communauté entre 1962 et 1967.

x

x x

1. L'adaptation de l'industrie charbonnière aux nouvelles conditions de concurrence résultant de l'apparition de nouvelles sources d'énergie, amorcée déjà dès 1958, s'est poursuivie sans discontinuer. Pour faire face aux changements structurels de l'écoulement et améliorer la position concurrentielle du charbon, l'industrie charbonnière fut obligée, au cours des années 1962-1967, de procéder à un assainissement profond de ses exploitations :

- en mettant en oeuvre d'importantes mesures de rationalisation et de concentration;
- en accentuant le processus de mécanisation;
- en procédant à de nombreuses fermetures de sièges;

le tout conduisant à un accroissement de la productivité. En 1961, le rendement "Fond" était pour l'ensemble de la Communauté de 2.100 kg; en 1966, il était passé à 2.608 kg.

Alors que 291 sièges étaient en exploitation fin 1961, leur nombre est tombé à 216 fin 1966.

Quelle qu'ait été l'ampleur des actions entreprises dans les divers bassins de la Communauté, elles ont toutes eu pour conséquence une réduction sensible des effectifs et des besoins de main-d'oeuvre. Cette réduction de la main-d'oeuvre

a été particulièrement importante dans les bassins du Sud de la Belgique (- 29 %), de la Ruhr (- 24 %), de la Basse-Saxe (- 23 %) et de la Sarre (- 21 %). Elle a été moins importante dans les bassins du Nord/Pas-de-Calais (- 13 %), de Lorraine (- 12 %) et d' Aix-la-Chapelle (- 9 %).

Au 31 décembre 1966, l'industrie charbonnière de la Communauté occupait 623.079 personnes contre 785.064 au 31 décembre 1961. Cette diminution de près de 162.000 emplois représente environ 20 % des effectifs de 1961. Au cours du 1er semestre 1967, on enregistrait une nouvelle baisse des effectifs de 43.400 personnes.

2. Jusqu'en 1964, les effets de cet assainissement se sont fait sentir d'abord en Belgique, ensuite en Allemagne et dans quelques bassins du Centre-Nord français.

Dès 1965, il apparut que ces mesures n'avaient pas suffi pour ramener un équilibre sur le marché charbonnier. L'écoulement de la production n'était plus assuré et les mises aux stocks se développaient considérablement. Un nombre grandissant de postes devait être chôme, particulièrement dans la Ruhr et les bassins belges. De leur côté, les Pays-Bas rendaient public un programme de régression charbonnière.

Pour l'ensemble de la Communauté, les nouvelles mesures d'assainissement prévoient une réduction de production de l'ordre de 29 à 30 millions de tonnes entre 1965 et 1970. Le rythme de régression de la production charbonnière de la Communauté devait être dominé par des considérations d'ordre social et régional, compte tenu du fait que l'économie de certaines régions est essentiellement fondée sur le charbon et que la création d'emplois nouveaux y est particulièrement difficile.

3. Aux difficultés d'écoulement des charbons industriels se sont progressivement ajoutées des difficultés dans le secteur domestique.

A partir de 1966, on constatait une accélération des programmes d'assainissement. Les rendements évoluaient plus favorablement que prévu et la réduction de la production dépassait largement les objectifs.

Ces deux phénomènes ont produit des effets conjugués dans le sens d'une accélération de la régression des effectifs des houillères.

En ce qui concerne les effectifs du fond, ils ont - entre le 1-1-1966 et le 30-6-1967 - diminué plus rapidement que prévu. L'évolution a été la même pour les ouvriers du jour. Par contre, la situation a été sensiblement différente pour le personnel de surveillance et les cadres.

Par rapport à l'effectif ouvrier, l'importance de la surveillance et des cadres se développe à la suite de la mécanisation de plus en plus poussée de l'exploitation. Mais compte tenu de la tendance de baisse constatée pour l'ensemble du personnel, leur nombre devrait diminuer.

Or, depuis 1966 leur nombre est pratiquement resté le même d'une année à l'autre. Les difficultés particulières éprouvées par les charbonnages à réduire leur personnel de surveillance et leurs employés techniques sont dues aux difficultés particulières que pose le reclassement de cette catégorie de personnel. Elles ont abouti à une certaine sursaturation en personnel de cadre.

4. Au cours de la période 1962-1967, la diminution des effectifs a été caractérisée par :

- une baisse constante des embauchages de nouveaux mineurs, surtout à partir de 1964 - et même de 1963, dans le cas particulier de l'Allemagne;
- le maintien d'un important courant de sorties qui, dans certains pays, s'est encore accentué à partir de 1966.

Le tableau suivant montre pour les principaux pays producteurs de la Communauté les diverses composantes de la régression des effectifs du fond constatée depuis 1962.

Période du 1-1-1962 au 30-6-1967				
	Embauchages de nouveaux ouvriers du fond (non compris les transferts entre sièges)	Solde des mutations fond-jour à l'intérieur d'un même siège	Sorties nettes d'ouv. du fond	Diminution nette des effectifs ouvriers du fond
Allemagne (RF)	+ 61.500	+ 27.800	- 198.600	- 109.300
Belgique	+ 73.100	- 1.700	- 91.300	- 19.900
France	+ 78.100	- 4.000	- 97.800	- 23.700
Pays-Bas	+ 11.400	+ 500	- 21.500	- 9.600
Communauté (1)	+ 224.100	+ 22.000	- 409.700	- 163.600

La diminution constante des embauches de nouveaux mineurs du fond est la conséquence de divers facteurs :

- a) l'accroissement sensible de la productivité, jointe à une baisse importante de la production, a diminué les besoins de main-d'oeuvre;
- b) les nombreuses fermetures de sièges ont permis aux entreprises d'obtenir les effectifs nécessaires au moyen de transferts de personnel;
- c) une meilleure stabilité de la main-d'oeuvre des sièges restant en activité a agi sur le niveau des recrutements nécessaires.

Dans ces conditions, la plupart des pays ont pratiquement arrêté tout recrutement organisé de main-d'oeuvre étrangère. Le nombre de travailleurs non nationaux occupés dans les mines de houille de la Communauté a diminué progressivement au cours de la période examinée.

(1) Y compris l'Italie.

Quant aux sorties de travailleurs du fond, trois éléments caractérisent leur évolution :

- a) un accroissement des départs pour invalidité et retraite;
- b) une augmentation des licenciements;
- c) une contraction des départs volontaires.

Depuis 1962, les départs pour invalidité et retraite ont augmenté dans la plupart des pays. Cette augmentation est liée aux mesures de fermeture ou de réduction d'activité. En effet, dans plusieurs pays, des mesures spéciales ont été prises afin de favoriser les départs de travailleurs pouvant prétendre à la retraite.

Pour l'année 1966, les départs pour invalidité et retraite représentent 3 à 4 % de l'effectif moyen en Allemagne, en France et aux Pays-Bas; ils atteignent près de 6 % en Belgique.

Au fur et à mesure que les programmes de rationalisation et d'assainissement de l'industrie charbonnière s'intensifient dans la Communauté, on constate un accroissement sensible des licenciements, principalement en Allemagne et aux Pays-Bas.

Certes au début, les entreprises ont cherché à limiter les effets de l'adaptation de la production sur le niveau de la main-d'oeuvre en utilisant divers moyens d'actions, tels que :

- l'arrêt des embauchages,
- les mesures favorisant les départs volontaires des travailleurs âgés ou handicapés;
- le transfert à l'intérieur de l'industrie charbonnière des travailleurs touchés par les fermetures de sièges.

A l'heure actuelle, l'efficacité de ces moyens diminue et les entreprises doivent davantage recourir à des licenciements.

Par contre, l'évolution des départs volontaires - certes variable selon les pays - montre partout une nette tendance à la baisse.

Ainsi en Allemagne, 10,9 % de la main-d'oeuvre du fond avait, en 1966, quitté volontairement l'entreprise contre 15 % en 1962. En aux Pays-Bas, les départs volontaires représentaient en 1964 9,7 % de la main-d'oeuvre du fond, ce chiffre est descendu à 8,6 % en 1965 et à 7,7 % en 1966. En France, on observe le même phénomène : en 1966, les départs volontaires touchaient 5,7 % de l'effectif moyen du fond contre 6,7 % en 1965 et 8,9 % en 1964.

5. Enfin, l'évolution de l'emploi dans les mines de houille de la Communauté depuis 1962 - fortement marquée par l'adaptation structurelle de l'industrie charbonnière - fait apparaître des modifications profondes dans la structure de la main-d'oeuvre occupée.

L'arrêt ou la limitation des embauchages, ainsi que la désaffectation croissante des jeunes pour les métiers miniers - même chez les cadres - a provoqué un vieillessement prononcé de la main-d'oeuvre, particulièrement de la main-d'oeuvre du fond.

D'autre part, l'industrie charbonnière voit diminuer d'année en année le nombre de ses apprentis aussi bien pour les métiers spécifiquement miniers que pour les métiers d'entretien. En ce qui concerne les jeunes qui acceptent encore de venir travailler dans les charbonnages, les entreprises ont constaté au cours des dernières années une baisse sensible des qualités professionnelles alors que dans le même temps, les

exigences de la mécanisation conduisent à un relèvement du niveau de la formation aussi bien minière que technique.

Cette évolution défavorable de la structure du personnel risque de constituer un frein pour la formation à l'exercice des nouveaux métiers de la mine moderne et de compromettre le développement du progrès technique et les transformations de la qualification de la main-d'oeuvre qu'il exige.

6. Compte tenu des programmes de fermeture actuellement annoncés en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, il est probable que la réduction de la production dépassera d'ici 1970, l'objectif primitivement fixé et qu'une réduction importante du nombre d'emplois interviendra.

La situation est d'autant plus préoccupante que dans certaines régions, les difficultés qu'éprouvent d'autres secteurs économiques pourraient se cumuler avec celles des charbonnages.

Les gouvernements nationaux et la Commission sont cependant mieux préparés et armés que naguère pour assurer le reclassement des travailleurs libérés de l'industrie charbonnière et pour sauvegarder le tissu économique et l'équilibre social des régions minières :

- les gouvernements nationaux ont renforcé l'arsenal des aides qu'ils destinent aussi bien aux entreprises qu'aux travailleurs;
- l'application de l'article 56 du Traité de Paris a permis, d'une part, la mise au point d'un système d'aides à la réadaptation de la main-d'oeuvre; d'autre part, elle autorise l'octroi de prêts ou de garanties pour aider à la réalisation de projets de reconversion industrielle susceptibles de donner un nouvel emploi à la main-d'oeuvre charbonnière rendue disponible.

Mines de houille — Communauté

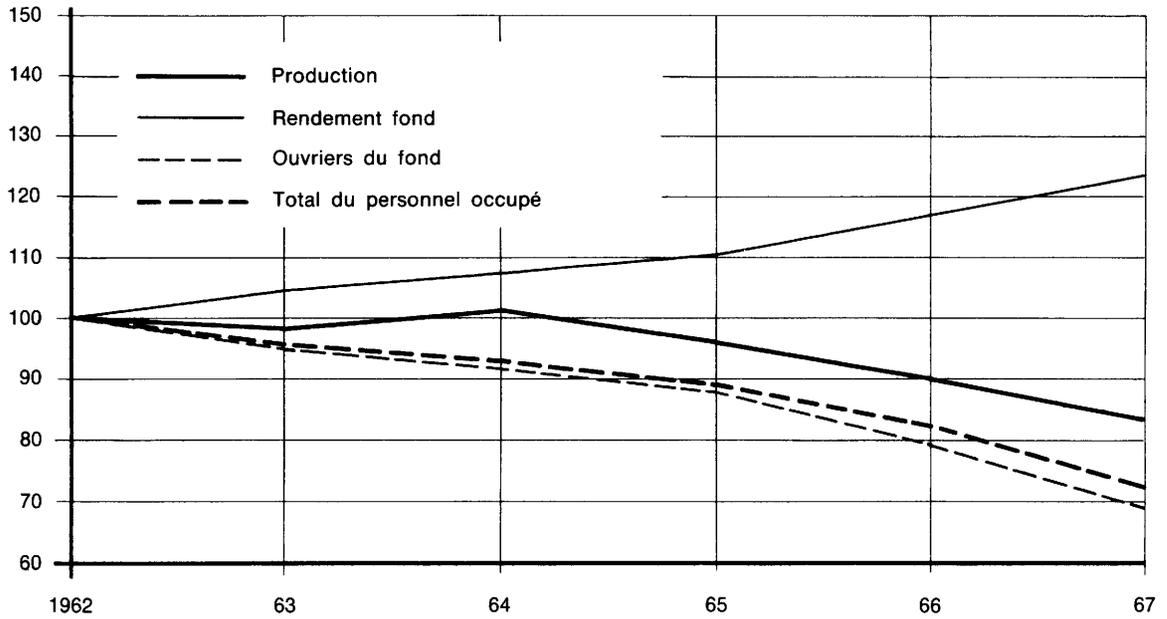
Structure du personnel

	1962	1963	1964	1965	1966	1er sem. 1967
	Moyenne annuelle (en milliers de personnes)					
Ouvriers du fond	461,4	440,9	426,3	405,8	366,9	315,5
Ouvriers du jour	166,9	159,8	152,3	145,6	134,7	119,1
Surveillance et cadres techniques (Fond + Jour)	57,0	55,8	55,9	55,5	53,8	49,7
<i>Total du personnel minier</i>	685,3	656,5	634,5	606,9	554,4	484,3
Personnel des industries annexes	61,5	60,5	59,2	58,5	56,0	54,1
Employés administratifs	28,3	27,1	27,1	25,6	24,8	23,0
Apprentis	27,2	23,6	23,5	23,1	21,7	18,2
<i>Total du personnel occupé</i>	802,3	767,7	744,3	714,1	657,9	579,6
	Total personnel minier 1962= 100					
Ouvriers du fond	67,5	64,5	62,0	59,0	53,5	46,0
Ouvriers du jour	24,5	23,5	22,0	21,0	19,5	17,5
Surveillance et cadres techniques (Fond + Jour)	8,0	7,5	8,5	8,5	8,0	7,0
<i>Total du personnel minier</i>	100,0	95,5	92,5	88,5	81,0	70,5
Personnel des industries annexes	9,0	9,0	8,5	8,5	8,0	8,0
Employés administratifs	4,0	4,0	4,0	3,5	3,5	3,5
Apprentis	4,0	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5

MINES DE HOUILLE

Communauté
(1962 = 100)

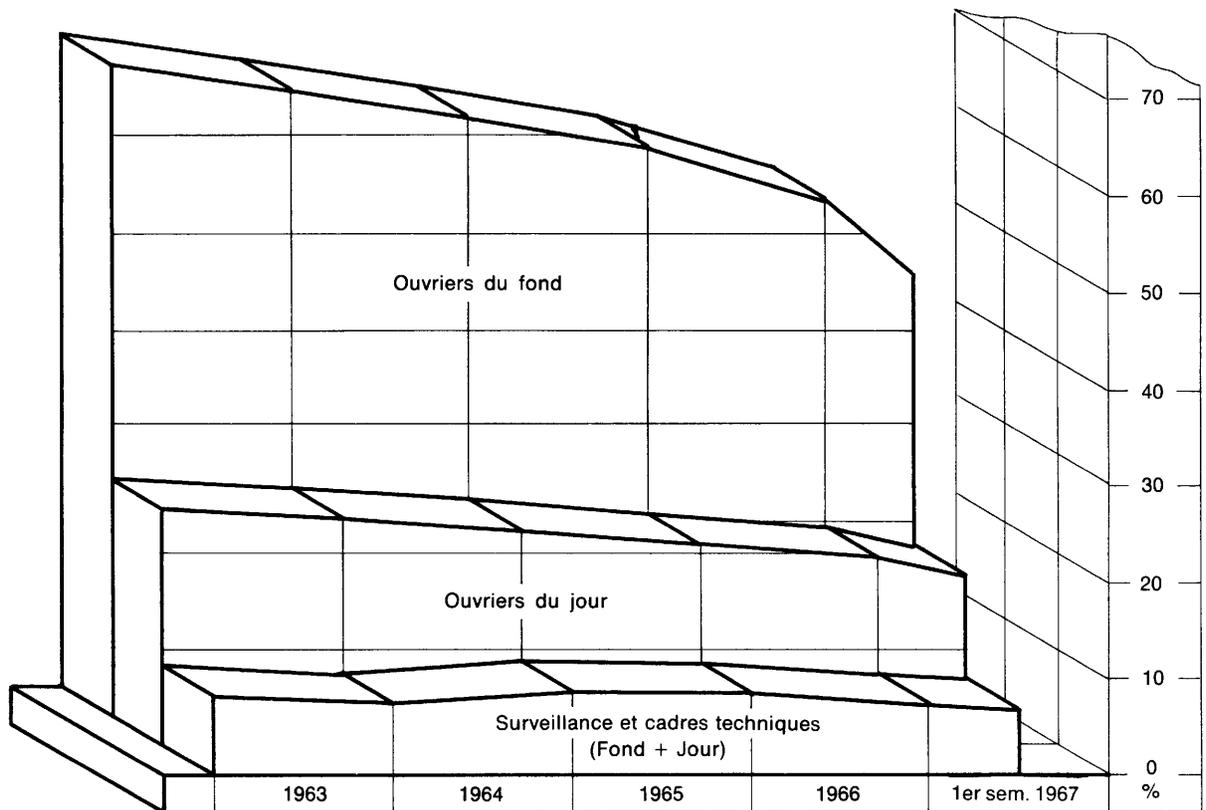
Emploi - Rendement - Production



Communauté

Structure du personnel minier

(Total du personnel minier 1962 = 100)



N.B. Les chiffres pour 1967 sont basés sur le premier semestre de l'année

I. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI

DANS LES CHARBONNAGES ALLEMANDS

(1962-1967)

L'EVOLUTION DE L'EMPLOI
DANS LES CHARBONNAGES ALLEMANDS

I. CARACTERISTIQUES GENERALES

Depuis quelques années les difficultés charbonnières se sont sensiblement aggravées. Les changements structurels de l'écoulement du charbon ont obligé l'industrie minière à procéder à une accélération de l'adaptation de l'exploitation aux conditions nouvelles créées par la concurrence des autres sources d'énergie.

L'importante action de rationalisation et de concentration déjà amorcée à partir de 1959 a été intensifiée, tandis que de nombreuses fermetures de sièges ont eu lieu dans les bassins de la Ruhr et de la Sarre. Les répercussions de ces actions sur la main-d'oeuvre ont été considérables.

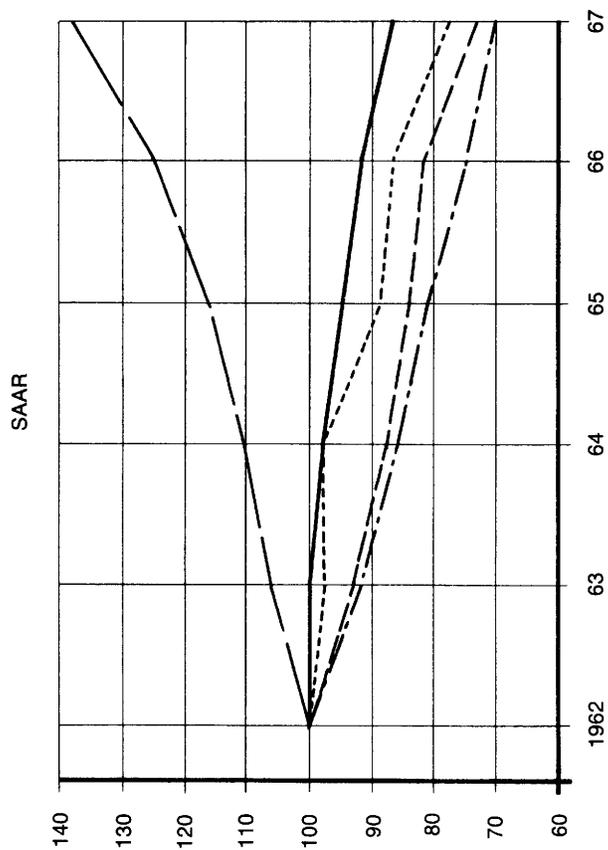
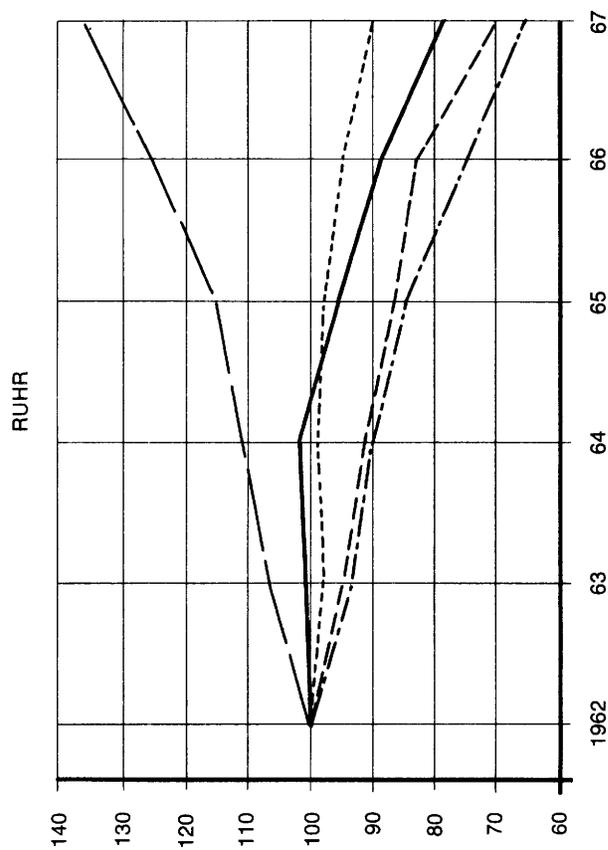
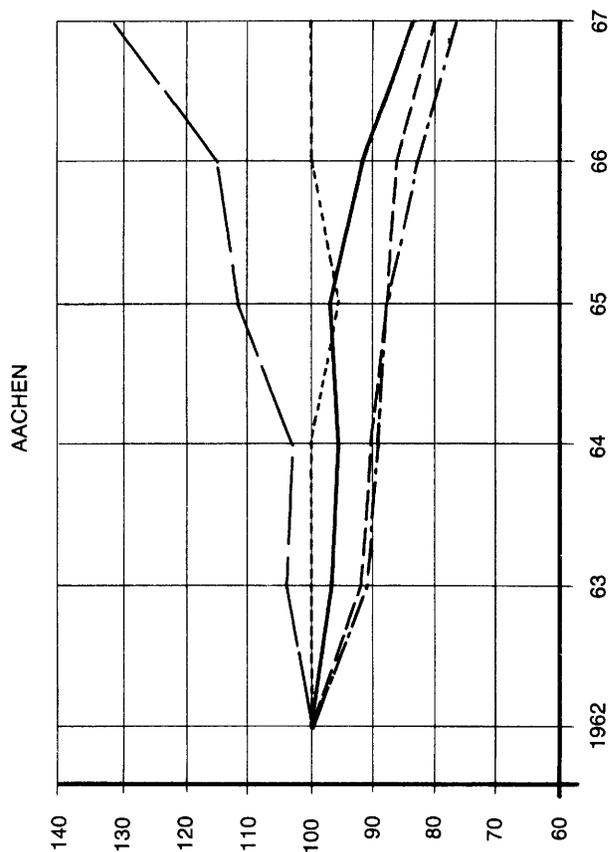
L'effectif total des charbonnages (1) est passé de 435.582 au 31 décembre 1962 à 333.855 au 31 décembre 1966. (soit une régression de 23 %). Pendant la même période le nombre d'ouvriers du fond baissait de 251.169 à 186.640. Au 30/6/67, l'effectif total était de 303.921 personnes.

Cette régression est due :

- aux fermetures de sièges : le nombre de sièges en activité a été ramené de 128 fin 1962 à 94 fin 1966, et à 86 en juin 1967.
- au relèvement de la productivité : l'abandon des chantiers les plus difficilement exploitables, notamment dans le contexte des concentrations de charbonnages a réduit le nombre de chantiers en activité de 1.404 début 1962 à 350 fin 1966.

(1) Y compris les industries annexes et les apprentis.

Mines de Houille -- ALLEMAGNE -- Emploi - Rendement - Production
(1962 = 100)



Légende

Production

Rendement fond

Total du personnel occupé

Ouvriers du fond

Employés et cadres techniques
(Fond + Jour)

La production par jour ouvré et par chantier a d'autre part augmenté dans la même période de 365 t à 574 tonnes. De même la mécanisation des exploitations a été intensifiée. On considère que fin 1966 76 % de la production provenait de tailles entièrement mécanisées (abattage et chargement) (56 % en 1962; 25 % en 1959). Il s'en est suivi un relèvement continu du rendement. Le rendement fond est ainsi passé de 2.459 kg en 1962 à 2.815 kg en 1965, à 3.945 kg en 1966 et a dépassé les 3.300 kg en 1967.

Malgré tous ces efforts, un équilibre satisfaisant du marché charbonnier n'a pu être obtenu.

(2)
La production, qui avait été maintenue entre 1959 et 1964 aux alentours de 147 à 148 millions de tonnes a été réduite progressivement à 141.000.000 t en 1965 et à 131.600.000 t en 1966.

En 1966, pour environ 3.300.000 t la réduction de la production résulte de l'introduction du chômage partiel dans un grand nombre de mines, la moyenne des jours chômés par siège s'établissant à 7,69 jours dans la Ruhr, 5 dans le bassin de Basse Saxe, 4 dans le bassin de la Sarre et à 0,37 dans le bassin d'Aix-la-Chapelle.

L'écoulement de la production n'a cependant pu être assuré et le niveau des stocks a dû être augmenté dans des proportions inquiétantes, passant de 8.749.000 t fin 1964 à 14.797.000 t fin 1965, à 16.973.000 t fin 1966 et à 18.883.000 t fin juin 1967.

Les changements intervenus dans le domaine de la main-d'oeuvre affectent surtout les bassins de la Ruhr et de la Sarre; dans le bassin d'Aix où aucune fermeture n'est intervenue depuis 1962, la régression de la main-d'oeuvre est moins prononcée que dans les autres bassins allemands.

Il est observé que la régression de la main-d'oeuvre du fond est marquée par une réduction drastique des nouveaux embauchages. En effet, alors que les entrées de nouveaux travailleurs du fond représentaient environ 60.000 personnes en 1957 elles n'étaient plus que de 13.000 en 1962 et 7.000 en 1966.

(1) Rendement par ouvrier et par poste (kgs=kgs)

(2) Production évaluée tonne par tonne.

Les départs des ouvriers des services du fond (à l'exception des mutations à l'intérieur du siège et des transferts à l'intérieur de l'industrie charbonnière), ont diminué constamment de 1962 à 1965 (passant de 41.400 en 1962 à 32.100 en 1965).

Il apparaît que les besoins de main-d'oeuvre des charbonnages allemands ont été satisfaits dans des proportions grandissantes par les transferts à l'intérieur de l'industrie charbonnière.

La régression des besoins de main-d'oeuvre, provoquée par le relèvement de la productivité, par la diminution de la production et par une plus grande stabilité de la main-d'oeuvre, est reflétée par les chiffres suivants : En 1957, il y avait dans les bassins de la Ruhr et d'Aix 86.700 entrées d'ouvriers du fond (sans mutations, mais y compris les transferts à l'intérieur de l'industrie charbonnière) en 1966 il y en a eu 21.600.

Les données concernant les places vacantes signalées par les charbonnages à l'office du travail du Land Nordrhein Westfalen démontrent une tendance identique : En janvier 1965 les besoins de main-d'oeuvre indiquées à l'Office étaient de 8.405, en janvier 1966 de 5.312 et en janvier 1967 de 1.877.

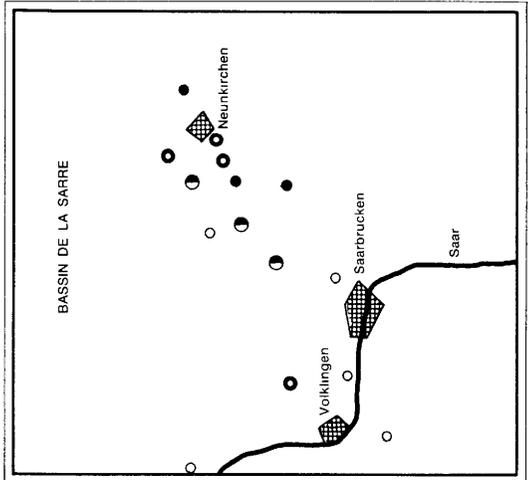
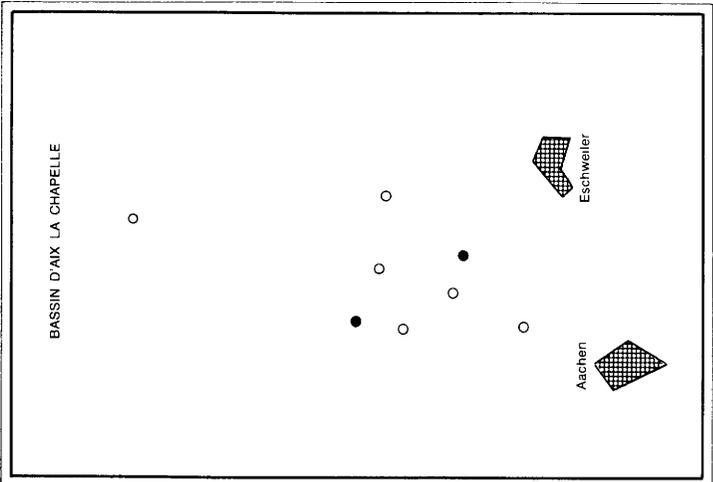
Toutefois, les incertitudes de l'avenir de l'industrie charbonnière ont rendu le recrutement de travailleurs locaux de plus en plus malaisé, et notamment en ce qui concerne les apprentis miniers aucune amélioration du recrutement n'est notée au cours des dernières années.

Aussi jusqu'en 1965 les charbonnages allemands ont-ils dû recourir dans une large mesure à un recrutement de travailleurs de nationalité étrangère, d'abord en Grèce, ensuite en Turquie et au Maroc. A partir de 1966 le recrutement d'étrangers est pratiquement stoppé et les contrats de mineurs étrangers ne sont souvent plus renouvelés.

Les perspectives de l'évolution de l'industrie charbonnière définies par les dirigeants de cette industrie, laissent prévoir une diminution sensible de la production au cours des années 1967 et 1968 avec comme conséquence inévitable une réduction de la main-d'oeuvre encore plus considérable que celle observée jusqu'en 1966.

On s'attend en effet à un nombre de licenciements de 60 à 80.000 travailleurs. Les tendances en matière de main-d'oeuvre décrites dans les pages qui suivent s'accroîtront encore de ce fait dans les prochaines années.

ALLEMAGNE: Mines de Houille — Sièges en activité et sièges fermés



Légende

-  Ville
-  Cours d'eau
-  Sièges en activité au 30 6 67
-  Sièges fermés entre le 1 1 57 et le 31 12 62
-  Sièges fermés entre le 1 1 63 et le 30 6 67
-  Concentration

II. EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE BASSIN DE LA RUHR

La régression des effectifs du bassin de la Ruhr amorcée depuis 1958 s'est accentuée au cours des dernières années.

<u>Au 31/12</u>	<u>Effectif total</u>	<u>Variation</u>	<u>Pourcentage de variation</u>
1957	495.847		
1962	354.154		
1963	336.425	- 17.751	- 5,0 %
1964	325.428	- 10.995	- 3,2 %
1965	306.927	- 18.501	- 5,6 %
1966	269.118	- 37.809	- 12,3 %
au 30/6/1967	242.598	- 26.520	- 9,8 %

Depuis 1957 l'effectif de la Ruhr a ainsi baissé de 51,1 %.

Structure de la main-d'oeuvre

	<u>31.12.62</u>	<u>31.12.65</u>	<u>31.12.66</u>	<u>Variation 1962/1966 en pourcentage</u>
Ouvriers du fond	207.336	174.374	148.061	- 28,6 %
Ouvriers du jour(1)	78.059	66.412	58.795	- 24,6 %
Ouvriers industries annexes	27.608	25.905	24.430	- 11,4 %
Employés techniques fond	12.843	12.336	11.610	- 9,6 %
Employés techniques jour et industries annexes	15.102	15.525	14.683	- 2,7 %
Autres employés y compris industries annexes	13.206	12.375	11.539	- 12,6 %
	<u>354.154</u>	<u>306.927</u>	<u>269.118</u>	<u>- 24 %</u>

(1) Y compris services auxiliaires et personnel des services électriques.

Les causes de la régression des effectifs doivent être recherchées principalement d'une part dans les conséquences des fermetures de sièges et d'autre part dans les efforts de rationalisation et de concentration entrepris en vue d'accroître considérablement la productivité des sièges restant en activité.

Le nombre de sièges en activité s'élevait à 106 en fin 1962, à 77 fin 1966 (compte tenu de deux nouveaux sièges entrés en exploitation) et à 70 début juin 1967.

8 sièges ont arrêté leur production en 1963
2 en 1964
5 en 1965
12 en 1966 et
6 jusqu'en juin 1967

D'autre part, 5 sièges ont été concentrés avec d'autres exploitations de 1963 à 1967, tandis que de nombreux sièges ont abandonné des parties de leur exploitation et ont concentré leur production sur les parties les plus rentables.

L'ensemble de ces opérations a conduit à une diminution considérable et accélérée du nombre de chantiers en activité et à un accroissement sensible de la production par jour ouvré et par chantier.

Dans le domaine de la mécanisation des progrès sensibles ont encore été accomplis, le pourcentage de la production réalisée par les chantiers, d'abattage entièrement mécanisés (abattage et chargement) a atteint 55,6 % en 1962, 67,2 % en 1964, 71,1 % en 1965 et 74,5 % en 1966.

A la suite des mesures de rationalisation et de concentration le rendement fond moyen par poste ⁽¹⁾ est passé de 2.517 kg en 1962 à 2.895 kg en 1965 et à 3.146 kg en 1966, soit une augmentation de 25 % de 1962 à 1966. Au 30 juin 1967, le rendement fond avait atteint 3.502 kgs.

(1) Rendement en kgs (kgs=kgs)

III. EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES AUTRES BASSINS ALLEMANDS

Dans les autres bassins allemands - Aix-la-Chapelle, Sarre, Basse Saxe - l'évolution des effectifs est également marquée par une régression continue.

	<u>Effectif total au 31 décembre</u>					
	<u>Aix-la Chapelle</u>	<u>Sarre</u>	<u>Basse- Saxe</u>	<u>Total</u>	<u>Variation</u>	<u>Pourcentage de variation</u>
1957	35.136	(1)	11.405	(1)		
1962	26.648	45.498	7.282	79.428		
1963	25.665	42.686	7.261	75.612	- 3.816	- 4,8 %
1964	25.438	40.655	7.028	73.119	- 2.493	- 3,2 %
1965	25.004	38.424	6.641	70.069	- 3.050	- 4,1 %
1966	23.659	35.553	5.525	64.757	- 5.312	- 7,5 %
1967 (30/6)	21.988	33.902	5.433	61.323	- 3.434	- 5,6 %
Variation 1962/1966	- 2.989	- 7.133	- 1.736	- 10.855		
Pourcentage de variation 1962/1966	- 11,2 %	- 16,7 %	- 23,8 %	- 13,7 %		

Le bassin d'Aix-la-Chapelle est le seul bassin allemand où aucune fermeture totale ou partielle n'ai eu lieu depuis 1962. 6 sièges sont toujours en activité. La fonte des effectifs a été peu importante de 1963 à 1965, mais en 1966 elle a atteint 1.345 unités, soit 5,3 %.

(1) Des modifications apportées dans l'établissement des statistiques pour la Sarre ne permettent pas de donner une comparaison avec 1957.

Structure de la main-d'oeuvre bassin d'Aix-la-Chapelle

	au 31/12/62	au 31/12/65	au 31/12/66	Variation 1962/ 1966 en pourcentage
Ouvriers du fond	16.828	15.864	14.704	- 12,6 %
Ouvriers du jour(1)	5.192	4.507	4.258	- 17,9 %
Ouvriers industries annexes	1.616	1.590	1.633	+ 1,0 %
Employés techniques fond	1.177	1.176	1.161	- 1,3 %
Employés techniques jour et industries annexes	1.077	1.115	1.146	+ 6,3 %
Autre employés y compris industries annexes	758	752	757	-

(2)
La production du bassin a évolué entre 8.000.000 et . 00.000 t entre 1963 et 1965; en 1966 elle a atteint 7.695.000 tonnes.

(3)
Le rendement fond moyen est passé de 2.009 kg en 1962 à 2.221 kg en 1965 et à 2.301 kg en 1966, soit une augmentation de 14,5 %. Au 30 juin 1967, il était de 2.644 kgs.

Le bassin de la Sarre a poursuivi le regroupement de ses sièges d'exploitation.

Au début de 1967 le bassin comptait encore 8 sièges d'exploitation contre 12 à la fin de 1962. Chaque année, depuis 1963, un siège a arrêté son exploitation, tandis que la mise en route d'un nouveau siège en 1965 a été compensée par la concentration de deux sièges en un seul siège d'exploitation en 1964.

La fonte des effectifs a été ainsi importante tout au long de la période étudiée et particulièrement en 1966 où la diminution atteint 2.900 personnes.

(1) Y compris services auxiliaires et personnel des services électriques.

(2) Production évaluée tonne pour tonne

(3) Rendement en ks (kgs=kgs)

Structure de la main-d'oeuvre - bassin de la Sarre

	au 31/12/62	au 31/12/65	au 31/12/66	Variation 1962/ 1966 en pourcentage
Ouvriers du fond	27.083	22.255	20.351	- 24,8 %
Ouvriers du jour(1)	8.884	7.891	7.415	- 16,5 %
Ouvriers industries annexes	3.196	2.639	2.489	- 22,1 %
Employés techniques fond	1.915	1.804	1.736	- 9,3 %
Employés techniques jour et industries annexes	2.528	2.308	2.082	- 17,6 %
Autres employés y compris industries annexes	1.892	1.527	1.480	- 21,7 %

La production de la Sarre a diminué progressivement de 14,9 millions de tonnes à 14,2 millions de tonnes en 1965 et à 13.679 millions de tonnes en 1966. (2)

90 % de la production sarroise provient de couches exploitées en plateures et la mécanisation de la production a pu y prendre un grand développement.

Compte tenu des efforts de rationalisation et de mécanisation, un vigoureux accroissement du rendement est observé dans ce bassin. De 2.369 kg en 1962 celui-ci est passé à 2.740 kg en 1965 et à 2.960 kg en 1966. En juin 1966, il était de 3.277 kgs. (3)

Dans ces conditions les besoins de main-d'oeuvre nouvelle restent réduits et ils sont essentiellement couverts par les ouvriers transférés des sièges arrêtés.

Au bassin de la Basse Saxe ne subsistent que deux sièges, après qu'un petit siège ait été arrêté en 1964; Ces sièges sont situés à Ibbenbüren, à l'Ouest de la ville d'Osnabruck.

(1) Y compris services auxiliaires et personnel des services électriques

(2) Production évaluée tonne pour tonne.

(3) Rendement en kgs (kgs=kgs)

Sur les 5.525 travailleurs occupés dans ce bassin à la fin de 1966,

4.817 sont des ouvriers, dont 3.524 ouvriers du fond
635 sont des employés, dont 231 employés techniques
au fond

La diminution des effectifs est surtout intervenue en 1966 (- 1.116 personnes). La production de ce bassin a été de 2.136.000 t en 1965 et de 1.979.000 t en 1966.

Le rendement fond moyen ⁽¹⁾ a légèrement progressé de 2.339 kg en 1962 à 2.399 kg en 1966.

*
* *
*

Notons enfin que la seule mine de houille en Allemagne du Sud a cessé son exploitation en 1966.

(1) Rendement en Kgs (Kgs=Kgs)

IV. EVOLUTION DE DIVERSES CATEGORIES DE PERSONNEL

a) Cadres techniques

La tendance vers un renforcement des cadres techniques s'accroît par suite de l'accélération des mesures de mécanisation et de rationalisation.

Alors que les effectifs ouvriers ont connu une régression sensible, le nombre d'employés techniques du fond ne diminue que très légèrement dans la Ruhr et en Sarre, tandis que dans le bassin d'Aix un accroissement est observé.

Nombre d'employés techniques

	<u>Fin 1962</u>	<u>Fin 1965</u>	<u>Fin 1966</u>
Ruhr	27.945	27.861	26.193
Aix	2.254	2.291	2.307
Sarre	4.443	4.112	3.818

Cette évolution est illustrée par l'importance des employés techniques par rapport aux ouvriers du fond.

Nombre d'employés techniques fond (1) pour 1.000 ouvriers fond

	<u>Fin 1957</u>	<u>Fin 1962</u>	<u>Fin 1965</u>	<u>Fin 1966</u>
Ruhr	41,7	61,9	70,7	78,4
Aix	45,5	69,9	74,1	78,9
Sarre	(2)	70,7	81,0	85,3

La même évolution est observée à la surface où les travaux de programmation et les tâches de surveillance techniques exigent un personnel technique plus nombreux. Aussi l'importance des employés techniques dans l'effectif des mines devient-elle toujours plus considérable.

En 1966, ceux-ci représentaient pour l'ensemble de l'Allemagne 9,8 % de l'effectif total contre 8 % en 1962.

(1) Y compris les apprentis du fond.

(2) Une réorganisation des statistiques ayant eu lieu en 1960 des données comparables ne peuvent être fournies pour 1957.

Les milieux charbonniers constatent cependant avec inquiétude que de moins en moins d'ingénieurs et de techniciens sont formés dans les écoles spécialisées.

Ainsi remarque-t-on que les nouvelles inscriptions dans les écoles d'ingénieurs, diminuent sensiblement. De même le nombre des diplômés des Berufsaufbauschulen (écoles de perfectionnement) ne représentait-il en 1966 que 35 % du nombre de diplômés sortis en 1963.

b) Apprentis (1)

Le nombre des apprentis n'a pas subi de notables changements au cours des dernières années; après la chute sévère intervenue entre 1957 et 1962, il se situe depuis cette dernière année aux alentours des 14.000. Fin 1966, il s'élevait à 14.014; (total des apprentis y compris les apprentis pour industries annexes), soit 11.680 dans le bassin de la Ruhr, 1.500 dans le bassin de la Sarre, 604 dans le bassin d'Aix et 250 dans le bassin de la Basse-Saxe.

Apprentis fond + jour
pour 1.000 ouvriers fond + jour

	<u>Fin 1962</u>	<u>Fin 1966</u>
Ruhr	42	56
Aix	34	31
Sarre	19	51

C'est surtout dans le bassin de la Sarre qu'une amélioration des effectifs des apprentis est constatée. Cependant le recrutement d'apprentis mineurs régresse continuellement tandis que celui des apprentis de métier reste satisfaisant et se situe en 1965 au niveau de 1957. (Il apparaît clairement que la formation en vue des professions artisanales répond plus aux soucis des jeunes parce qu'elle offre des débouchés plus variés que celle des professions purement minières).

(1) Par apprentis il faut entendre les jeunes gens ayant un contrat d'apprentissage ainsi que les autres jeunes travailleurs qui fréquentent pendant le temps de travail normal des écoles ou cours professionnels.

Malgré une augmentation progressive des jeunes, quittant l'école depuis 1962/1963, les mines de charbon ne réunissent pas à améliorer le recrutement des apprentis miniers. D'après die Kohlenwirtschaft der Bundesrepublik le nombre d'apprentis miniers placés ne s'élevait plus qu'à 0,18 % des jeunes quittant l'école en 1965/1966 contre 2,27 % en 1957/1958.

Les possibilités d'une relève du personnel qualifié et des cadres dans les prochaines années ne sont donc guère satisfaisantes.

c) Main-d'oeuvre originaire d'autres pays

Le nombre de travailleurs originaires d'autres pays a continué à se développer rapidement à partir de 1962 :

fin 1962 :	19.617	fin 1964 :	27.241
fin 1963 :	21.682	fin 1966 :	22.720
fin 1964 :	27.134	fin 1967 :	17.329
		juin	

La période de sur-emploi qui a caractérisé l'économie allemande jusqu'en 1966 a obligé les charbonnages allemands de procéder à des recrutements intensifs dans divers pays tiers. A partir de 1966 la situation s'est sensiblement détendue à cet égard, étant donné notamment les possibilités de transfert résultant des actions de fermeture et la diminution générale des besoins de main-d'oeuvre. Alors qu'en 1963 9.600 travailleurs étrangers étaient placés - la plupart par l'intermédiaire des Commissions de l'Office National de Placement fonctionnant à l'étranger - ce chiffre montait à 12.000 en 1964, pour descendre à 4.700 en 1965 et à 850 en 1966. La composition de la main-d'oeuvre étrangère a ainsi subi des fluctuations sensibles.

	<u>Fin 1962</u>	<u>Fin 1966</u>
1. Italiens	3.711	1.941
2. Espagnols	4.246	1.525
3. Grecs	4.464	1.201
4. Turcs	1.294	8.393
5. Yougoslaves	1.060	2.406
6. Marocains, Tunisiens	-	1.847
7. Néerlandais	1.078	830
8. Divers	3.765	4.577
	<hr/>	<hr/>
	18.618	22.720

Pourcentage par rapport

à l'effectif total : 4,5 % 6,8 %

Dans le total des travailleurs de nationalité étrangère, on note en 1966 19.750 travailleurs de pays tiers et 2.970 travailleurs des pays de la Communauté.

La régression de ces derniers travailleurs est surtout due au retour progressif des travailleurs italiens dans leur pays observé dès 1963.

Les travailleurs étrangers sont principalement occupés dans la Ruhr (17.352 au 31 décembre 1966 contre 16.372 au 31 décembre 1962), mais c'est dans le bassin d'Aix que l'on note l'accroissement le plus marqué : 5.099 fin 1966 (contre 2.964 fin 1962) dont 330 néerlandais.

Quant à la Sarre, ce bassin n'occupait que 255 travailleurs étrangers dont 130 de nationalité française.

V. LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE

La diminution des effectifs des ouvriers du fond de 1962 à 1966 est la résultante de mouvements du personnel portant pour la République fédérale d'une part sur 201.497 sorties du fond et d'autre part sur 109.444 entrées au fond (non compris les mutations à l'intérieur des sièges). Les mutations de la surface vers le fond ont dégagé au cours de la même période un solde de 22.682 entrées au fond.

S'il n'est pas tenu compte des transferts à l'intérieur de l'industrie charbonnière allemande les départs d'ouvriers des services du fond ont évolué comme suit :

Départs d'ouvriers des services du fond
(à l'exception des mutations à l'intérieur
du siège et des transferts à l'intérieur de
l'industrie charbonnière

	<u>Ouvriers x 1.000</u>	<u>en % par rapport à l'effectif moyen</u>
1962	41,4	15,6 %
1963	35,4	14,3 %
1964	32,4	13,6 %
1965	32,1	14,3 %
1966	38,7	19,2 %
1er sem.1967	18,5	.

Ces chiffres indiquent le nombre de travailleurs qui après leur départ des services du fond n'ont pas été immédiatement réembauchés par les mines; ils ne constituent donc nullement la perte nette des ouvriers du fond pour l'industrie charbonnière, car un certain nombre de travailleurs ont pu, après une période de chômage ou d'occupation dans d'autres industries avoir retrouvé un nouvel emploi dans les charbonnages.

Ces données montrent une certaine stabilisation de la main-d'oeuvre du fond dans les charbonnages, du moins jusqu'en 1965. (En 1957, le pourcentage de ces départs par rapport à l'effectif moyen était de 18 %).

*
* *

Les observations suivantes peuvent être formulées concernant l'évolution des mouvements de main-d'oeuvre.

A. Les sorties des ouvriers du fond

De 1962 à 1965 le chiffre des sorties totales a constamment diminué dans les différents bassins, particulièrement à cause de la diminution des départs volontaires.

Année	Sorties totales ouvriers du fond (1) x 1.000			Sorties en % de l'effectif moyen fond		
	Ruhr	Aix	Sarre	Ruhr	Aix	Sarre
1962	46,1	7,5	5,7	21,5	41,4	20,2
1963	44,5	4,2	4,5	22,1	25,8	17,3
1964	38,1	4,1	3,2	19,8	25,5	13,3
1965	38,2	3,7	3,2	21,0	23,4	14,2
1966	46,8	3,7	4,3	28,9	24,8	20,5
1 ^{er} sem. 1967	22,6	1,9	0,9	.	.	.

On constate que dans la Ruhr les sorties des ouvriers du fond représentaient par an pour cette période entre 20 et 22 % de l'effectif moyen (contre 26 % en 1957); en 1966 une aggravation, résultant d'actions de fermetures plus nombreuses, est apparue.

(1) Y compris les apprentis du fond.

Dans le bassin d'Aix, abstraction faite de l'année 1962 marquée par la fermeture d'un siège, les sorties des ouvriers du fond représentent annuellement environ 25 % de l'effectif moyen. Enfin, la variation des chiffres résulte surtout des arrêts de sièges, qui ont eu lieu depuis plusieurs années et entraînent notamment un nombre variable de mises à la retraite.

L'analyse des causes des sorties, sur base des statistiques de la Haute Autorité, permet de faire les constatations suivantes :

1. Sorties pour invalidité, retraite, décès

Année	Ouvriers du fond(1) x 1.000.			Sorties en % de l'effectif moyen fond		
	Ruhr	Aix	Sarre	Ruhr	Aix	Sarre
1962	5,0	0,4	1,1	2,3	2,7	3,8
1963	4,6	0,3	1,2	2,3	2,3	4,9
1964	3,9	0,3	1,0	2,0	2,1	4,2
1965	4,2	0,2	0,8	2,3	1,7	3,8
1966	5,9	0,5	1,2	3,6	3,3	5,7
1 ^{er} sem. 67	1,7	0,1	0,1	.	.	.

Dans tous les bassins on constate une augmentation des sorties pour cause d'invalidité, de retraite et de décès en 1966. Ce phénomène est lié à l'accroissement du nombre de fermetures totales et partielles, qui a provoqué des départs plus nombreux de titulaires de rentes.

En Sarre cette catégorie de sorties est relativement plus importante que dans les autres bassins. Ceci est dû à l'importante action de concentration des Saarbergwerke.

(1) Y compris les apprentis du fond.

2. Licenciements et départs volontaires

Licenciements

Départs volontaires

Année	Ouvriers du fond (1) x 1.000		En % de l'effectif moyen fond		Ouvriers du fond (1) x 1.000		En % de l'effectif moyen fond	
	Ruhr	Aix	Ruhr	Aix	Ruhr	Aix	Ruhr	Aix
1962	3,1	1,4	1,4	7,9	28,4	3,8	13,2	21,0
1963	3,1	0,1	1,5	0,9	26,6	3,1	13,2	19,1
1964	1,5	0,1	0,8	0,8	25,1	2,9	13,1	18,1
1965	3,4	0,07	1,9	0,4	21,6	2,8	11,9	17,5
1966 1 ^{er} sem.	11,8 678,9	0,1 0,3	7,3	1,7	18,4 4,9	2,3 0,7	11,4	15,8

Jusqu'en 1965 les opérations de fermeture se sont pour les travailleurs traduites surtout par des transferts à l'intérieur de l'industrie, par des mises à la retraite et des départs volontaires de travailleurs âgés. Le nombre de licenciements n'a pas été important. En 1966, la fermeture de plusieurs sièges importants, n'ayant pas de liaisons organiques avec d'autres sociétés charbonnières a provoqué une recrudescence des licenciements dans la Ruhr!

En Sarre, les licenciements sont restés insignifiants et n'ont pas dépassé la trentaine par an. Le niveau élevé des licenciements en 1962 dans le bassin d'Aix résulte de la fermeture d'un siège. Depuis lors, les licenciements sont redevenus peu importants.

Quant aux départs volontaires, qu'ils soient dûs à des résiliations des contrats de travail par les travailleurs avec ou sans préavis, ils constituent la cause la plus importante des sorties.

(1) Y compris les apprentis du fond.

Au fil des années on remarque cependant une nette régression de ce phénomène. Dans la Ruhr alors qu'en 1957 les départs volontaires affectaient encore 20 % de l'effectif moyen, de 1960 à 1964 ils ne représentaient que 13/14 %. Ce taux a encore diminué en 1965 jusque 11,9 % et en 1966 jusque 11,4 %.

Cette évolution résulte de divers facteurs :

La crise charbonnière, les fermetures répétées de charbonnages, l'introduction du chômage partiel constituent autant d'éléments qui peuvent inciter certains travailleurs à chercher un emploi dans une autre industrie; toutefois les départs de travailleurs recherchant un autre emploi dans l'industrie charbonnière même sont freinés par les incertitudes concernant la continuité de l'emploi dans les divers charbonnages tandis que le fléchissement de la conjoncture générale et la récession de l'emploi dans diverses autres industries ont retenu nombre de travailleurs à envisager un changement d'emploi.

Il doit être également indiqué que le chiffre des départs volontaires comprend aussi de nombreuses sorties de travailleurs âgés, qui ont quitté les mines où des actions de fermeture étaient entreprises, sous le couvert de mesures sociales spéciales prises en leur faveur (notamment grâce à un élargissement des conditions d'octroi de l'indemnité compensatrice minière) (Knappschaftsausgleichleistung), qui permet aux travailleurs âgés de plus de 55 ans sous certaines conditions de cotisations à la caisse de retraite minière de prendre leur retraite anticipée.

En Sarre le niveau des départs volontaires est resté plus bas que dans les autres bassins. Il n'a été que de 3,7 % de l'effectif moyen du fond en 1963, de 3,4 % en 1964, de 4,3 % en 1965 et de 4,1 % en 1966.

3. Les sorties pour autres raisons que celles mentionnées ci-dessus concernent notamment les travailleurs qui sont transférés dans d'autres sièges de la même société et les départs pour service militaire.

Ces sorties se sont chiffrées en 1965 à 8.800 dans le bassin de la Ruhr, 1.300 dans la Sarre et 600 dans le bassin d'Aix. En 1966 les chiffres correspondants s'élevaient respectivement à 10.500, 2.200 et 670.

B. Les entrées des ouvriers du fond

En ce qui concerne les entrées du fond, la situation se présente différemment selon les bassins mais dans tous les bassins le volume des entrées a nettement diminué.

Année	Entrées ouvriers du fond sans mutations x 1.000(1)			Entrées en % de l'effectif moyen fond		
	Ruhr	Aix	Sarre	Ruhr	Aix	Sarre
1962	23,8	5,2	2,7	11,1	28,7	9,7
1963	26,7	3,6	2,3	13,2	22,0	11,0
1964	21,3	4,1	1,8	11,1	25,8	7,5
1965	18,6	3,4	1,7	10,2	21,4	7,4
1966	19,0	2,6	2,3	11,7	17,1	11,2
1 ^{er} sem.67	7,2	0,6	0,2	.	.	.

Dans la Ruhr une grande partie des travailleurs recrutés proviennent d'autres sièges charbonniers, notamment par suite des transferts effectués consécutivement à des fermetures. En 1965 61,9 % et en 1966 74,2 % des recrutements concernaient des travailleurs provenant d'autres sièges du bassin.

Dans le bassin d'Aix où les possibilités de transferts entre les différents sièges sont beaucoup plus réduites, seulement 9,4 % des recrutements en 1965 et 12,1 % en 1966 étaient des transferts à l'intérieur du bassin. Dans le bassin de la Sarre le remplacement des travailleurs libérés par les fermetures concernait en 1965 75 % des recrutements pour le fond et en 1966 92,9 %.

(1) Y compris les apprentis du fond.

Il est compréhensible que - abstraction faite de l'année 1963 - les recrutements de nouveaux mineurs aient regréssé constamment (dans les bassins où d'importantes actions de fermeture ont eu lieu).

<u>Année</u>	<u>Nouvelles entrées x 1.000</u>		
	<u>Ruhr</u>	<u>Aix</u>	<u>Sarre</u>
1962	10,1	3,1	0,2
1963	11,2	3,2	0,6
1964	9,6	3,8	0,4
1965	6,8	3,0	0,4
1966	4,7	2,1	0,1
1 ^{er} sem. 1967	0,8	0,2	0,0

Soul le bassin d'Aix a fait exception à cette règle.

L'absence de fermetures dans cette région, le niveau élevé des sorties et les possibilités réduites de transfert inter-sièges ont encore nécessité des recrutements nouveaux d'environ 3.000 personnes par an, jusqu'en 1965 (+ 19 % de l'effectif moyen fond).

Dans la Ruhr le niveau des nouveaux recrutements représentait en 1966 environ 10 % du niveau de 1957 (2,9 % de l'effectif moyen fond).

C. Ouvriers de surface

Ouvriers de surface

<u>Année</u>	<u>Entrées (sans mutations)</u> x 1.000			<u>Sorties (sans mutations)</u> x 1.000		
	<u>Ruhr</u>	<u>Aix</u>	<u>Sarre</u>	<u>Ruhr</u>	<u>Aix</u>	<u>Sarre</u>
1962	17,7	1,2	1,3	17,1	2,0	1,9
1963	20,3	0,8	1,3	18,2	1,0	2,0
1964	22,2	0,6	1,5	15,4	0,9	1,7
1965	15,4	0,8	1,6	13,5	1,0	1,7
1966	11,9	0,7	1,8	17,7	0,9	2,1
1 ^{er} sem. 1967	2,9	0,2	0,4	9,5	0,5	1,0

Parmi les entrées, ce sont surtout les nouveaux recrutements de travailleurs ne provenant pas directement des charbonnages, qui ont continué à adiminuer. Dans la Ruhr, ces recrutements se sont élevés à 12.900 en 1965 et à 8.178 en 1966 (contre 22.000 en 1957), tandis que dans le bassin d'Aix ils se sont situés autour de 500 travailleurs en 1965 et de 600 en 1966. Cette importante diminution est surtout une conséquence du ralentissement considérable du recrutement des apprentis.

Quant au sorties, elles représentaient dans la Ruhr 19,7 % de l'effectif moyen jour en 1965 et 28,3 % en 1966 (contre 15 % en 1957/1958).

Ceci est dû principalement aux conséquences des fermetures.

Ainsi dans la Ruhr, les licenciements, qui étaient de 1.400 en 1962, ont atteint en 1966 4.000 personnes (soit 6 % de l'effectif moyen jour).

Quant aux départs pour invalidité et retraite, ils ont représenté de 4,9 à 5,9 % de l'effectif moyen jour de 1962 à 1965 et se sont chiffrés à 6,1 % en 1966 (+ 3.800).

En Sarre ces départs sont encore plus élevés et ont atteint 8 % de l'effectif moyen jour en 1966, contre 6,6 % en 1965 et 7 % en 1964.

Dans le bassin d'Aix, les taux sont beaucoup moins élevés (2,6 % en 1966).

VI. LA STRUCTURE D'ÂGE DU PERSONNEL MASCULIN (1)

Le ralentissement des embauches dû aux conséquences des fermetures et les difficultés de recrutement rencontrées pour les jeunes travailleurs ont influencé défavorablement la structure d'âge des mineurs.

Le nombre de travailleurs âgés de 30 ans décroît constamment, tandis que les classes d'âge de 31 à 50 ans prennent une importance accrue.

Répartition par groupe d'âge des ouvriers masculins (fond + jour) (2) en %

	<u>juin 1958</u>	<u>juin 1962</u>	<u>juin 1966</u>
- 21 ans	10,99	8,01	7,02
de 21 - 30 ans	25,23	23,19	18,09
de 31 à 40 ans	26,61	29,58	32,42
de 41 à 50 ans	16,60	18,37	25,29
+ 50 ans	20,57	20,85	19,18

Ces classes d'âge représentaient en 1966 55,71 % de la main-d'oeuvre contre 43,21 % en 1958 et 47,95 % en 1962.

Seul le nombre de travailleurs âgés de plus de 50 ans a diminué, sous l'influence des mesures spéciales prises pour inciter ces travailleurs à quitter la mine (institution à partir de 1963 de l'indemnité compensatrice minière, aides particulières dans le contexte des aides de réadaptation accordées par la Haute Autorité et le Gouvernement fédéral).

La structure d'âge de la main-d'oeuvre du fond devient très défavorable; dans la Ruhr plus de 60 % de la main-d'oeuvre est en 1966 âgée de 31 à 50 ans (contre 35 % en 1957).

(1) Données à fin juin.

(2) Zahlen zur Kohlenwirtschaft im Jahre 1966.

Répartition par groupe d'âge des ouvriers du fond (en %)

	<u>Bassin de la Ruhr</u>	
	<u>juin 1962</u>	<u>juin 1966</u>
- 21 ans	6,78 %	4,51 %
de 21 - 30 ans	26,70 %	20,83 %
31 - 40 ans	32,56 %	36,10 %
41 - 50 ans	18,00 %	24,23 %
+ 50 ans	15,96 %	14,33 %

L'âge moyen des ouvriers du fond s'élève dans la Ruhr à 38 ans en 1966, contre 36,5 en 1962. (Pour les ouvriers à l'abattage l'âge moyen atteint 39,9 en 1966 contre 38,1 en 1962).

La diminution des jeunes classes d'âge résulte autant des difficultés de recrutement des jeunes travailleurs que des départs de travailleurs, notamment à l'occasion des fermetures. Le recrutement des jeunes travailleurs étrangers a partiellement compensé les départs de la main-d'oeuvre allemande (1). Par ailleurs, il est certain que la réduction des départs volontaires contribue également à renforcer le poids des classes d'âge moyen. Le fléchissement du marché du travail est sans doute de nature à maintenir dans les mines un plus grand nombre de travailleurs d'âge moyen que dans le passé.

Quant aux ouvriers du jour (2) l'âge moyen est resté stationnaire au cours des dernières années. Pour l'ensemble de la République fédérale, cet âge est de 40,5 ans en juin 1966 contre 40,5 ans en juin 1962.

Répartition par groupe d'âge des ouvriers du jour
République fédérale

	<u>juin 1962</u>	<u>juin 1966</u>
- 21 ans	10,98	12,37
de 21 à 30 ans	14,52	11,50
31 à 40 ans	23,66	24,62
41 à 50 ans	19,40	22,15
+ 50 ans	31,44	29,36

(1) Près de 80 % des travailleurs étrangers masculins du fond ont moins de 35 ans en 1966 contre 37 % de la main-d'oeuvre allemande.

(2) Hommes seulement, y compris industries annexes.

II. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI

DANS LES CHARBONNAGES BELGES

(1962-1967)

L'évolution de l'emploi
dans les charbonnages belges

I. CARACTERISTIQUES GENERALES

En Belgique, la situation de l'emploi dans les charbonnages au cours de la période 1962-1966 est restée influencée par la poursuite de la politique d'assainissement et les difficultés d'écoulement de la production.

Du 1/1/1963 au 31/12/1966, 18 sièges ont encore été fermés, dont 2 dans le bassin de la Campine. A partir d'octobre 1964, les difficultés d'écoulement provoquaient du chômage partiel qui devait se développer tout au long des années 1965 et 1966.

La production charbonnière qui de 1957 à 1962 avait déjà été ramenée de 29 millions de tonnes à 21,2 millions de tonnes, tombait en 1966 à 17,5 millions de tonnes.

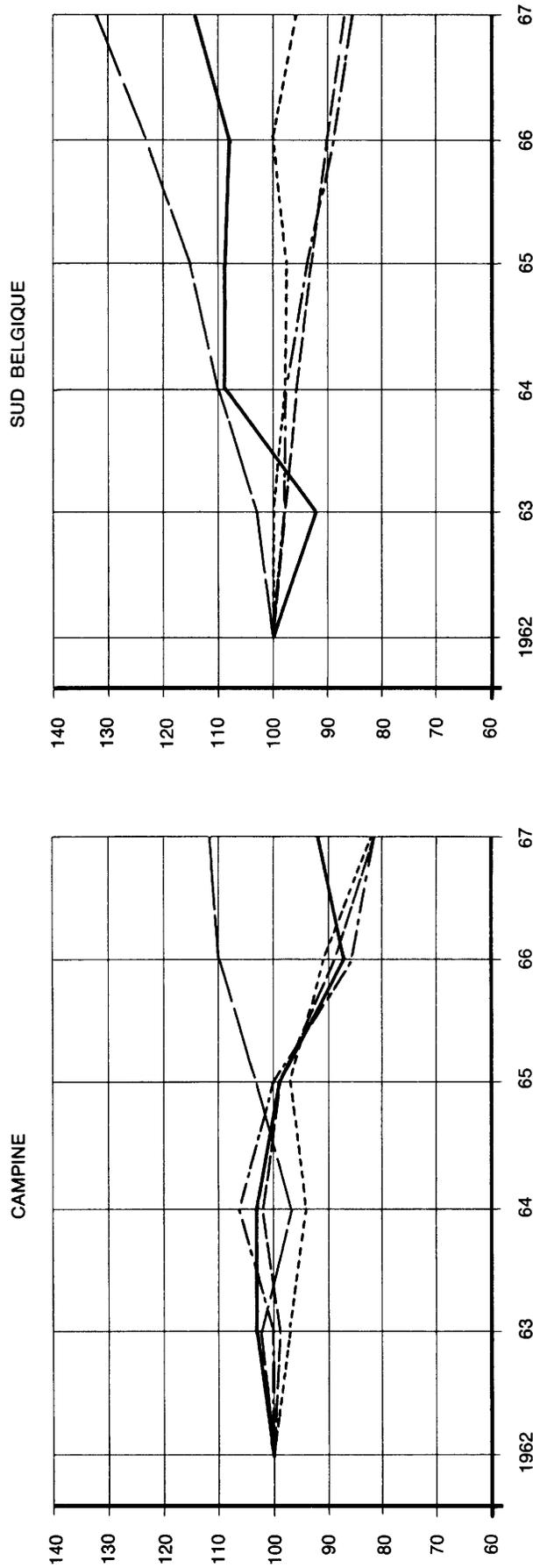
A l'heure actuelle, si le chômage partiel est en régression, de nombreuses fermetures sont encore prévues pour la période 1968-1970.

Alors que de 1957 à 1962, le nombre de travailleurs de mines avait déjà diminué de près de 69.000, une nouvelle régression de 23.000 emplois ramenait les effectifs totaux des charbonnages belges à 67.880 personnes occupées à la date du 31/12/1966 et à 64.604 personnes au 30/6/1967.

C'est surtout à partir de 1965 que la régression de l'emploi a pris de l'ampleur :

1963	+	400	emplois
1964	+	50	"
1965	-	10.000	"
1966	-	12.800	"
1er semestre 1967	-	3.300	"

Mines de Houille — BELGIQUE — Emploi - Rendement - Production
(1962 = 100)



Légende

— Production

- - - Rendement fond

- · - · - Total du personnel occupé

- · - · - Ouvriers du fond

- - - Employés et cadres techniques (Fond + jour)

N.B. Les chiffres pour 1967 sont basés sur le premier semestre de l'année

Si les fermetures de sièges et la chute de la production qui en résulte sont la cause principale des réductions d'effectifs, les besoins de main-d'oeuvre ont également été diminués par l'augmentation de la productivité à la suite de l'amélioration de la mécanisation dans la mesure permise par les conditions géologiques, ainsi que par des actions de rationalisation et de concentration.

à

La concentration plus importante est illustrée par la diminution du nombre de chantiers d'exploitation, l'augmentation de la production journalière moyenne par chantier et l'accroissement de la longueur moyenne des tailles.

Le rendement moyen du fond dans les mines belges (maîtrise et surveillance exclues) a progressé lentement de 1962 à 1966, passant de 1.818 kg à 1.996 kg. Il reste cependant le plus bas des pays producteurs de houille de la Communauté. En juin 1967, le rendement du fond était de 2.080 kg.

La structure d'âge a été défavorablement influencée par la situation des effectifs, notamment à la suite de la suspension du recrutement de travailleurs originaires d'autres pays, généralement âgés de moins de 35 ans, et de la désaffection croissante des jeunes nationaux pour le travail de la mine.

Comme l'évolution de l'emploi a été différente selon les bassins, la situation de chaque bassin sera analysée plus particulièrement dans les pages suivantes.

II. EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES CHARBONNAGES DU BASSIN DE LA CAMPINE

Le bassin de la Campine comptait 7 sièges au 1/1/1963 et n'en comptait plus que 5 au 31/12/1966.

La fusion entre les charbonnages de Helchteren-Solder et Houthalen a provoqué la fermeture du siège de Houthalen en 1965. D'autre part, le siège de Swartberg du Charbonnage des Liégeois a été arrêté en 1966.

La fermeture progressive d'un troisième siège est envisagée au cours de la période 1966-1970.

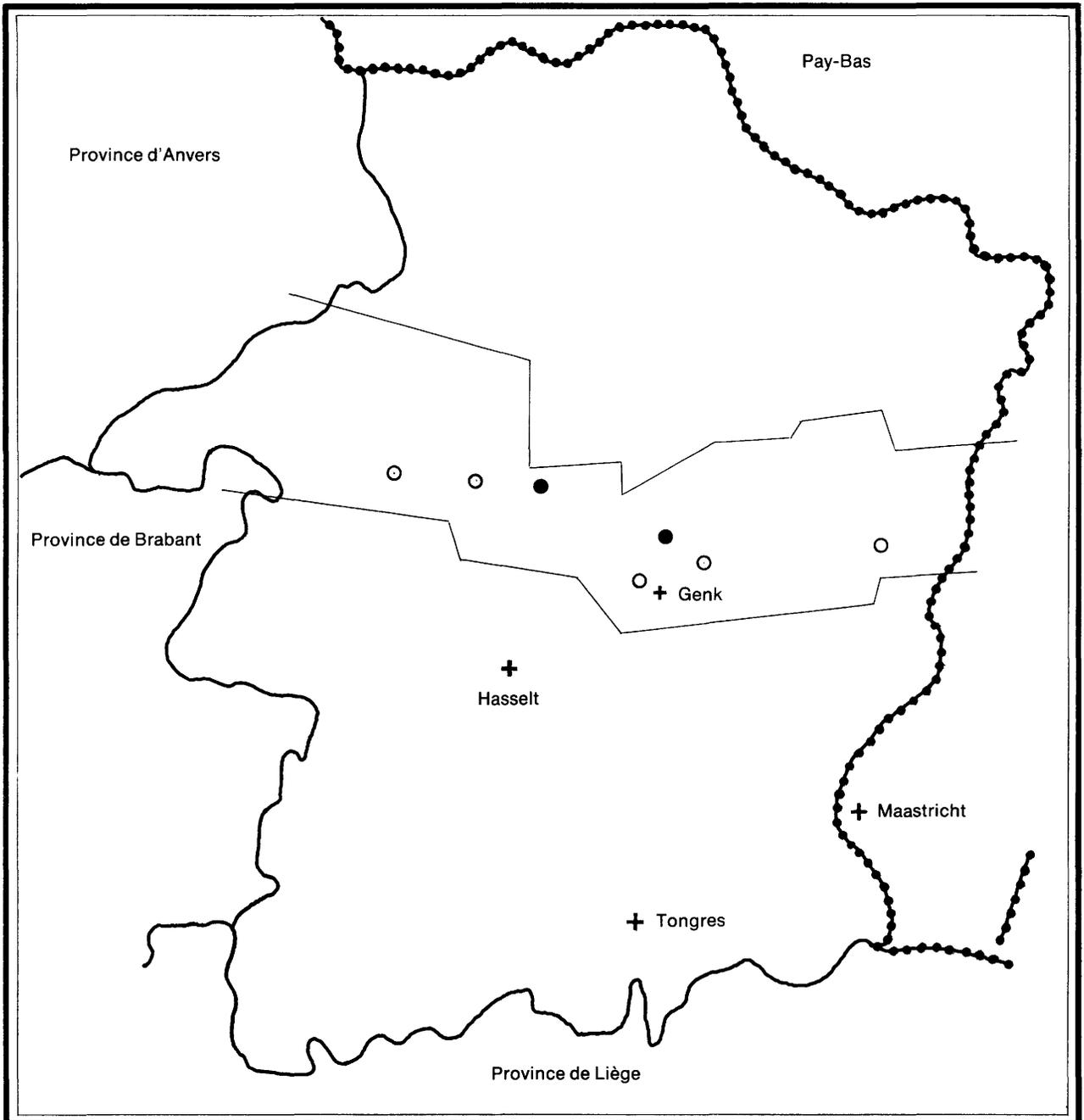
Les effectifs du bassin ont évolué comme suit :

	<u>Effectif</u>		<u>Variation</u>	
	au 31/12/1962	au 31/12/1966	Chiffres absolus	En %
Ouvriers du fond (1)	23.564	18.797	- 4.767	- 20,2
Ouvriers du jour (1) (2)	8.059	6.300	- 1.759	- 21,8
Ouvriers industries annexes	376	545	+ 169	+ 44,9
Employés techniques fond	2.379	2.213	- 166	- 7,0
Employés techniques jour et ind.annexes	975	631	- 344	- 35,3
Autres employés, y compris les ind.annexes	1.043	786	- 257	- 24,6
Total	36.396	29.272	- 7.124	- 19,6

(1) Y compris les apprentis

(2) Y compris les services auxiliaires et le personnel des centrales électriques.

Belgique — Industrie charbonnière
 Bassin de Campine — Siège en activité et sièges arrêtés



Légende

- | | | | |
|----------|--------------------|---|--------------------|
| ●●●●●●●● | Limite d'État | + | Ville |
| — | Limite de province | ○ | Sièges en activité |
| — | Limite bassin | ● | Sièges arrêtés |

Au 30 juin 1967, l'effectif total était de 29.521 personnes dont 19.139 ouvriers du fond.

Durant l'année 1963, les effectifs sont restés stables, puis ont connu une augmentation d'environ un millier au cours de l'année 1964. C'est à cette époque que des difficultés importantes d'écoulement sont apparues et qu'une réduction des effectifs est intervenue à la suite des fermetures. Elle a atteint 3.190 unités en 1965, et 4.882 en 1966.

Ces deux années ont d'ailleurs été marquées par du chômage partiel dans tous les charbonnages du bassin. Ainsi, en 1965, le nombre de journées perdues pour chômage s'est élevé à 251.500, et en 1966 à 517.000, la production évitée étant estimée respectivement à 369.000 tonnes et à 913.000 tonnes.

III. EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES CHARBONNAGES DES BASSINS DU SUD

Les bassins du Sud de Belgique comprennent quatre bassins distincts : les bassins du Borinage, du Centre, de Charleroi et de Liège. L'ensemble de ces bassins comptait, fin 1966, 39 sièges en activité contre 54 en 1962.

Nombre de sièges en activité

	<u>31/12/62</u>	<u>31/12/66</u>
Borinage	5	3
Centre	3	3
Charleroi	29	21
Liège	17	12
	<u>54</u>	<u>39</u>

L'évolution des effectifs a été la suivante :

	<u>Effectif</u>		<u>Variations</u>	
	au 31/12/ 1962	au 31/12/ 1966	Chiffres absolus	en %
Ouvriers du fond (1)	35.536	24.469	- 11.067	- 31,1
Ouvr. du jour (1) (2)	12.329	8.972	- 3.351	- 27,2
Ouvr. industries annexes	812	668	- 144	- 17,7
Employés techniques fond	3.315	2.529	- 786	- 23,7
Employés techniques surface et industries annexes	1.047	831	- 216	- 20,6
Autres employés, y compris industries annexes	1.579	1.139	- 440	- 27,9
Total	54.612	38.608	- 16.004	- 29,3
(1) Y compris les apprentis.				
(2) Y compris les services auxiliaires et le personnel des centrales électriques.				

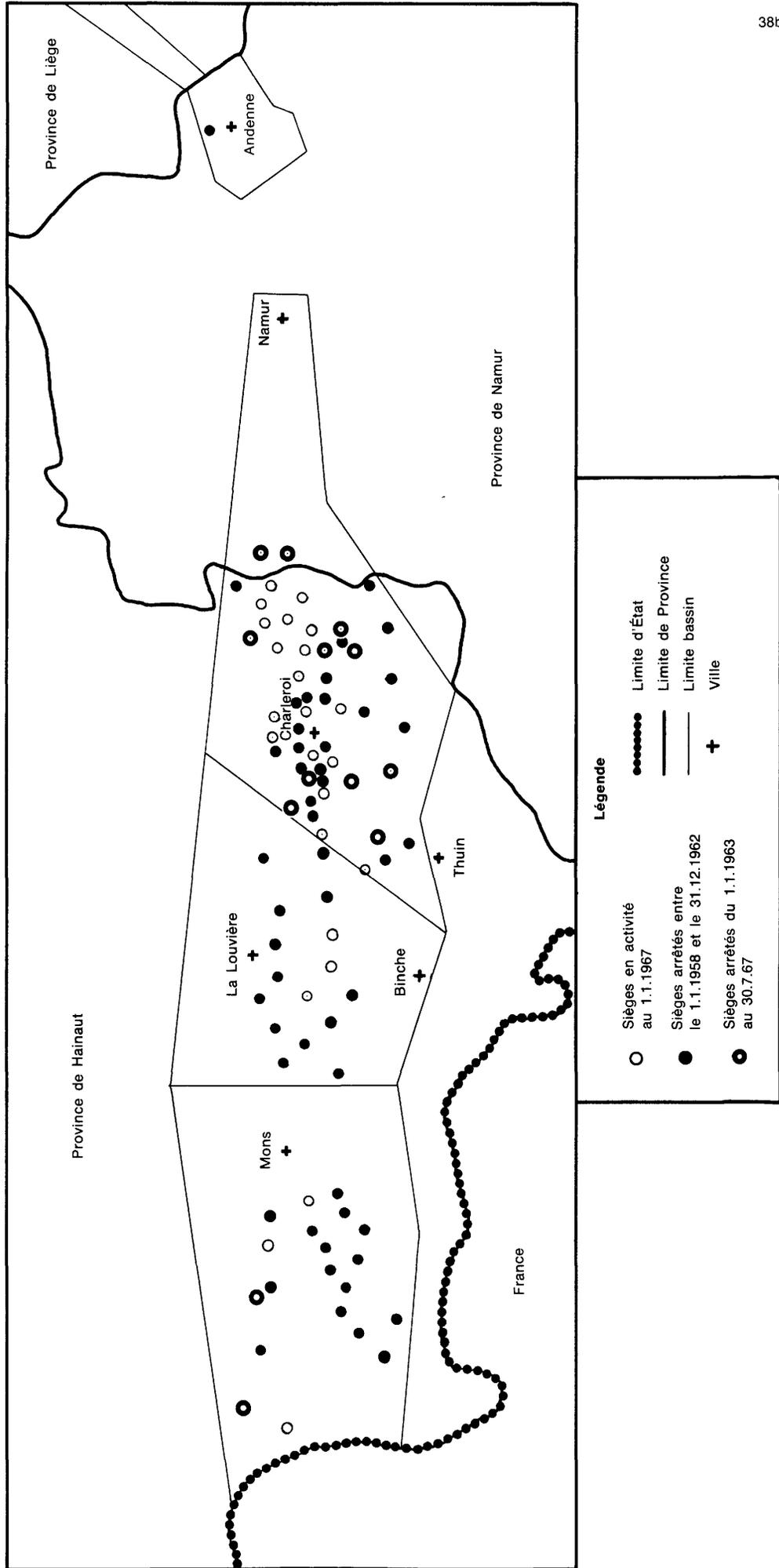
La réduction des effectifs s'est poursuivie au cours du premier semestre de l'année 1967. Au 30 juin 1967, l'effectif total était de 35.083 personnes, dont 22.143 ouvriers du fond.

A fin 1966, les effectifs inscrits dans les charbonnages du sud de la Belgique étaient répartis comme suit dans les différents bassins :

	<u>Ouvriers du fond</u>	<u>Ensemble du personnel</u>
Borinage et Centre	25,0 %	24,0 %
Charleroi	46,5 %	48,0 %
Liège	28,5 %	28,0 %

Au cours de la période 1962-1966, les fermetures de sièges ont touché principalement le bassin de Charleroi (fermeture de 9 sièges) et de Liège (fermeture de 7 sièges). La diminution du nombre total des emplois qui en est résultée a été

BELGIQUE — Industrie charbonnière
Bassins du Borinage, du Centre et de Charleroi: Sièges en activité et sièges arrêtés



de 6.114 pour le bassin de Charleroi et de 5.688 pour le bassin de Liège. Dans le Borinage et le Centre, le nombre d'emploi a diminué de 4.202 (fermeture de 2 sièges).

En 1967, 8 sièges ont encore été arrêtés. Par ailleurs, la fermeture d'une dizaine de sièges est envisagée pour 1968 et 1969.

Les bassins du Sud ont connu en 1965 et 1966 du chômage partiel. Le nombre de journées perdues pour chômage s'est élevé en 1965 à 137.600 journées et en 1966 à 185.500, la production évitée étant estimée respectivement à 194.000 t et à 258.000 t.

En 1965, le chômage partiel n'a touché que le bassin de Charleroi. En 1966, 17.700 journées ont été chômées dans le Centre et 23.700 journées dans le bassin de Liège, le solde - soit 144.100 journées - se rapportant au bassin de Charleroi. Au cours du premier semestre 1967, le chômage a atteint

Dans les bassins du sud, le rendement moyen de fond n'a progressé que lentement. Pour l'ensemble des bassins, il est passé entre 1962 et 1966 de 1.658 kg à 1.796 kg, soit une hausse de 8 %.

Les rendements des divers bassins ont progressé comme suit :

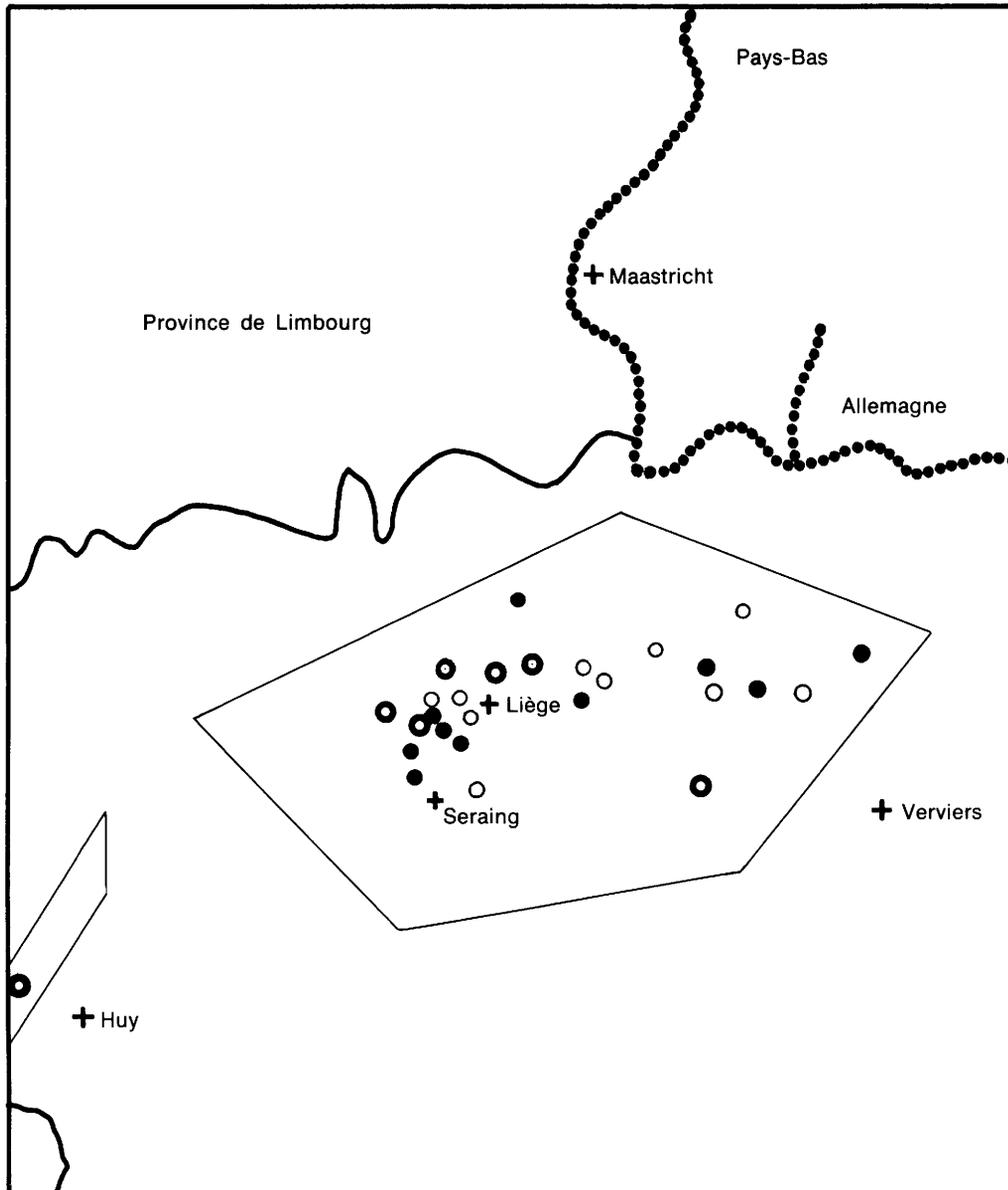
	<u>1962</u>	<u>1966</u>	<u>Variations en %</u>
Borinage et			
Centre	1.717 kg	1.910 kg	+ 11 %
Charleroi	1.775 kg	1.898 kg	+ 7 %
Liège	1.446 kg	1.541 kg	+ 6,5 %

En juin 1967, le rendement du fond dans les bassins du sud a atteint 1.815 kg.

Evolution de l'effectif des divers bassins du Sud de la Belgique

	Borinage et Centre		Charleroi		Liège	
	Effectif au 31/12/62	Varia- tions en %	Effectif au 31/12/62	Varia- tions en %	Effectif au 31/12/62	Varia- tions en %
1. Ouvriers du fond	9.051	-32,4%	15.678	-27,5%	10.807	- 35,5 %
2. Ensemble du per-sonnel	9.869	-31,3%	17.271	-27,2%	11.711	- 34,8 %
3. Ouvr. du jour et des ind. annexes	3.023	-31,1%	6.115	-19,6%	3.927	- 34,0 %
4. Ensemble du pers. du jour et des ind. annexes	3.330	-30,8%	6.580	-19,0%	4.272	- 33,7 %
5. Autres employés	373	-24,4%	716	-24,4%	490	- 35,5 %
Total (2+4+5)	13.572	-31,0%	24.567	-24,9%	16.473	- 34,5 %

BELGIQUE – Industrie charbonnière
Bassin de Liège : Sièges en activité et sièges arrêtés



Légende

- Siège en activité au 1.1.1967
- Sièges arrêtés entre le 1.1.1958 et le 31.12.1962
- ◐ Sièges arrêtés entre le 1.1.1962 et le 30.6.1967
- Limite d'État
- Limite de Province
- Limite bassin
- + Ville

IV. EVOLUTION DE DIVERSES CATEGORIES DE PERSONNEL

Surveillance et cadres techniques

Comme dans les autres pays de la Communauté, l'encadrement technique s'est développé en Belgique à la suite de la mécanisation et de la rationalisation. Ainsi au fond, la mise au travail de 1.000 ouvriers (1) nécessitait en 1962, en Campine, 101 surveillants et cadres techniques du fond et 118 en 1966; dans les bassins du sud, il en fallait 93 fin 1962, et 105 fin 1966.

La même tendance qui avait été observée dans les installations de la surface jusqu'en 1962, s'est complètement modifiée dans le bassin de Campine. Cette modification provient d'une réorganisation et d'une restructuration des installations de surface.

Surveillance et cadres techniques

pour 1.000 ouvriers

	FOND		SURFACE (1)	
	1962	1966	1962	1966
Campine	101	118	115	92
Sud	93	105	80	86
Borinage et Centre	90	109	102	106
Charleroi	102	107	76	84
Liège	84	92	69	73
Belgique	96	110	94	89

(1) Y compris industries annexes.

main-d'oeuvre originaire des autres pays

Fin 1966, les charbonnages belges occupaient 33.085 travailleurs originaires d'autres pays, soit 48 % de l'effectif total, alors qu'en 1962, leur nombre était de 39.590, soit 43 % de l'effectif total.

Le nombre de travailleurs étrangers occupés au fond a diminué de 6.669 unités en quatre ans, soit une baisse de 18 % :

ouvriers à l'abattage	- 2.098, soit 19 %
autres ouvriers du fond	- 4.552, soit 18 %
surveillance et cadres techniques du fond	- 219, soit 13 %
	<u>- 6.669, soit 18 %</u>

Par contre, le nombre de travailleurs étrangers occupés au jour a légèrement augmenté (+ 364, soit 15 %).

Dans tous les bassins, la main-d'oeuvre étrangère constitue entre 70 et 90 % de la main-d'oeuvre occupée aux travaux d'abattage. Dans le sud, l'effectif du fond de nationalité étrangère est supérieur à celui de nationalité belge. Par contre, à la surface, les travailleurs étrangers sont dans tous les bassins relativement moins nombreux.

Effectifs au 31/12/1966

	Ouvriers à l'abattage (1)		Personnel du fond (2)		Personnel du jour et des annexes (3)	
	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers
Campine	28	72	56	44	95	7
Sud	14	86	22	78	79	21
Borinage et Centre	20	80	30	70	90	10
Charleroi	11	89	20	30	78	22
Liège	12	88	20	80	74	26
Belgique	19	81	37	63	85	15

Dans cette main-d'oeuvre, les nationalités les plus importantes sont :

	<u>fin 1962</u>	<u>fin 1966</u>	<u>% de l'effectif total étranger fin 1966</u>
Italiens	22.688	17.750	41,6 %
Grecs	4.460	2.115	6,4 %
Polonais	3.044	1.843	5,6 %
Espagnols	3.666	2.127	6,4 %
Néerlandais	1.233	646	2,0 %
Mord-africains	992	4.678	14,1 %
Allemands	960	633	1,9 %
Turcs	70	5.527	16,7 %

Si les diverses nationalités sont généralement dispersées sur tous les bassins, la grande majorité des travailleurs allemands et néerlandais (principalement des frontaliers) est occupée dans les bassins de Campine et de Liège.

(1) En % du total d'ouvriers à l'abattage.

(2) En % du total du personnel du fond (ouvriers, employés, techniciens et cadres)

(3) En % du total du personnel du jour et des industries annexes (ouvriers, employés, techniciens et cadres).

L'arrêt de l'immigration de la main-d'oeuvre étrangère pour les charbonnages durant la crise charbonnière de 1958-1960 avait réduit, en 1962, le niveau des effectifs de travailleurs étrangers.

Dès 1962, les recrutements devaient reprendre pour être à nouveau arrêtés en 1965. De 1962 à 1966, le nombre de permis de travail délivrés pour les mines à des travailleurs nouvellement immigrés a évolué comme suit :

1962	7.400
1963	12.500
1964	13.900
1965	5.800
1966	1.200
1er sem. 1967	200

soit un total de 41.000.

Au 30 juin 1967, le nombre de travailleurs étrangers occupés dans les charbonnages belges était de 31.202 travailleurs, dont 27.117 ouvriers du fond.

Au 31 mars 1965, la situation des familles de mineurs étrangers installées en Belgique a fait l'objet d'une enquête spéciale (1).

cette date - et ce malgré les départs et les fermetures de charbonnages - le nombre de familles de mineurs étrangers établies en Belgique s'élevait à 23.000 environ avec 55.000 enfants. 70 % des familles de mineurs étrangers s'étaient installées en Belgique.

(1) Revue du Travail, décembre 1966.

Apprentissage et formation professionnelle des adultes.

Le nombre de jeunes gens fréquentant les écoles techniques et professionnelles minières s'est amélioré depuis 1962. Ces cours sont organisés uniquement dans le bassin de Campine et étaient fréquentés, à la date du 31/12/1966, par 1.655 élèves (dont 339 déjà inscrits aux charbonnages). A la fin de l'année 1962, leur nombre était de 1.154 (dont 384 déjà inscrits aux charbonnages). Par contre, dans les bassins du Sud, les écoles professionnelles des mines ont été supprimées.

En ce qui concerne la formation professionnelle des adultes (1), le nombre de travailleurs participant à des cycles de formation a fortement progressé entre 1962 et 1964, pour redescendre en 1966 à un niveau assez faible. Ce nombre représente 1,4 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre occupée (2,1 % en Campine et 0,8 % dans le bassin du Sud.

Formation professionnelle des adultes (1)
(nombre de personnes inscrites)

	CAMPINE			SUD			TOTAL		
	1962	1964	1966	1962	1964	1966	1962	1964	1966
Formation accélérée d'abatteurs	510	794	123	455	874	95	965	1.668	218
Formation accélérée d'autres ouv. du fond	405	208	161	88	399	32	193	607	193
Perfectionnement techn. et prof. pour les ouvriers du fond	102	282	152	242	196	136	344	478	288
Formation d'agents de maîtrise du fond	215	236	177	71	96	29	286	332	206
Autres formations	-	28	41	22	39	23	22	67	34
	932	1.548	624	876	1.504	315	1.810	3.152	939

(1) A l'exclusion des travailleurs en période d'accueil, d'initiation et d'adaptation, dont le nombre était : en 1962 1.504
1964 2.854
1966 346

V. STRUCTURE D'AGE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE L'INDUSTRIE
CHARBONNIERE BELGE

1. Ouvriers du fond

L'âge moyen des ouvriers du fond de l'industrie charbonnière belge se situe, selon les bassins, entre 37 et 40 ans.

Les tableaux I et II (pages 47 et 48) donnent la pyramide des âges des ouvriers occupés dans les divers bassins ainsi que les chiffres caractéristiques de l'évolution de l'âge moyen.

Depuis plusieurs années, on constate un vieillissement important de la main-d'oeuvre minière en Belgique. Le phénomène se retrouve d'ailleurs dans tous les bassins de la Communauté. La diminution du nombre de travailleurs de moins de 30 ans reflète à la fois la baisse des recrutements de jeunes travailleurs et les conséquences des départs de travailleurs appartenant à cette classe d'âge.

Alors qu'en 1957, en Campine 40 % de la main-d'oeuvre était âgée de moins de 30 ans, cette catégorie ne représentait plus que 37,1 % en 1962 et 31,7 % en 1966.

Cette tendance est encore plus marquée dans les bassins du Sud où la main-d'oeuvre étrangère est cependant plus importante qu'en Campine. Les ouvriers de moins de 30 ans n'y représentent plus que 22,0 % de la main-d'oeuvre du fond contre 29,7 en 1962 et 38,3 % en 1957.

Quant aux ouvriers âgés de plus de 50 ans, ils représentent fin 1966 6,1 % de l'effectif fond en Campine et 9,6 % dans les bassins du Sud.

2. Ouvriers du jour

En ce qui concerne la main-d'oeuvre de surface, la

situation reste plutôt stable (voir tableau III, page 48). Cette main-d'oeuvre est d'ailleurs toujours plus âgée que la main-d'oeuvre du fond. Notons toutefois que si dans le bassin de Campine 47,8 % de la main-d'oeuvre est âgée de plus de 40 ans, dans les bassins du Sud ce pourcentage s'élève à 58,7 %. Cette proportion assez élevée de main-d'oeuvre âgée pose des problèmes difficiles de réemploi dans les cas de fermeture.

3. surveillants

La tendance vers le vieillissement est également observée parmi les surveillants. Au 31/12/1966, pour l'ensemble des bassins, 73,5 % des surveillants du fond étaient âgés de 31 à 45 ans (1).

L'âge moyen des surveillants du fond était en 1966 de 40 ans pour l'ensemble des bassins et se situe dans les divers bassins entre 39 et 42 ans. L'âge moyen des surveillants du jour était à la même date de 47 ans.

TABLEAU I

Répartition par groupes d'âges
des ouvriers du fond (en %)

	CAMPINE		SUD	
	fin 1962	fin 1966	fin 1962	fin 1966
- 21 ans	4,9	5,7	1,1	0,5
21 à 30 ans	52,2	28,0	22,6	21,5
31 à 40 ans	38,5	39,8	47,2	43,1
41 à 50 ans	19,1	22,4	22,0	25,3
+ 50 ans	5,3	6,1	7,1	9,6
Age moyen	34 ans	35 ans	37 ans	38 ans

(1) Statistiques Fédéchar

T. BLEAU II

Structure d'âge au 31/12/1966 des ouvriers du fond
dans les différents bassins du Sud (en %)

	Borinage et Centre	Charleroi	Liège
- 21 ans	0,5	0,5	0,4
21 à 30 ans	18,4	23,4	21,2
31 à 40 ans	43,7	44,5	40,1
41 à 50 ans	25,7	23,5	27,8
+ 50 ans	11,7	8,1	10,5
Age moyen	40 ans	37 ans	38 ans

T. BLEAU III

Répartition par groupes d'âges des ouvriers du jour (en %)

	CAMPINE		BASSINS DU SUD	
	fin 1962	fin 1966	fin 1962	fin 1966
- 21 ans	11,0	24,5	5,4	6,9
21 à 30 ans	12,7	6,7	12,5	11,7
31 à 40 ans	29,2	21,0	25,8	22,7
41 à 50 ans	26,2	21,7	30,2	30,9
+ 50 ans	20,9	26,1	26,1	27,8
Age moyen	38 ans	37 ans	42 ans	42 ans

VI. LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE

1. Ouvriers du fond

En Belgique, la diminution de l'effectif ouvrier du fond, au cours de la période de cinq années - 1962 à 1966 - résulte d'un mouvement de main-d'oeuvre qui a porté sur 123.500 sorties du fond, d'une part, et sur 105.600 entrées, d'autre part (y compris le solde des mutations à l'intérieur du siège).

Les bassins du Sud, à eux seuls, interviennent pour 85.150 dans les sorties, et pour 71.800 dans les entrées. En défaut de séries statistiques donnant la répartition des entrées et sorties dans les différents bassins qui forment le complexe charbonnier du Sud, une distinction entre les bassins du Borinage, du Centre, de Charleroi et de Liège n'est pas possible.

En Campine, pour la même période, on a enregistré 38.300 sorties et 33.800 entrées.

Si pour l'ensemble des bassins belges, le taux de rotation de la main-d'oeuvre a été inférieur à celui constaté au cours de la période 1957-1961, par contre, il a été plus important en Campine durant les cinq dernières années qu'au cours des cinq années précédentes.

x
x x

A. Sorties des ouvriers du fond

A l'exception de l'année 1966, où les sorties ont diminué à 20.500, le total des sorties a, en chiffres absolus, évolué entre 24.000 et 25.000 sorties par an.

Sorties des ouvriers du fond sans mutations à l'intérieur du siège

Année	Ouvriers du fond (1) x 1.000 unités		Sorties en % de l'effectif moyen fon	
	Campine	Sud	Campine	Sud
1962	5,7	16,5	24,4	50,8
1963	7,0	18,2	29,8	52,3
1964	7,8	17,4	31,4	49,6
1965	8,3	16,6	35,3	52,5
1966	8,3	12,2	41,0	46,0
1er sem. 1967	2,1	4,4	.	.

(1) Y compris les apprentis du fond

Pour l'ensemble de la période 1962-1966, le total des sorties a atteint 120.000 (contre 207.000 pour la période 1957-1961).

En Campine, les sorties représentaient en moyenne par an 32,2 % de l'effectif moyen, tandis que pour les bassins du Sud, elles ont atteint 50,5 % (1).

D'autre part, on a constaté que parmi les mineurs du fond qui quittaient les services du fond, 28 % prenaient un nouvel emploi dans un autre charbonnage alors qu'au cours de la période précédente - 1957-1961 - le pourcentage avait été de 42 %. Cela démontre, d'une part, la diminution des possibilités de reclassement dans les mines et, d'autre part, un certain manque d'intérêt pour le travail du fond.

Les départs volontaires d'ouvriers du fond, qui constituent 70 % des sorties, représentaient 30 à 34 % de l'effectif moyen du fond.

Causes de sorties

1. Invalidité, retraite, décès

	Ouvriers du fond(2) x 1.000 unités		Sorties en % de l'effectif du fond	
	Campine	Sud	Campine	Sud
1962	0,7	2,9	3,3	8,1
1963	1,0	2,9	4,2	8,2
1964	1,0	2,3	4,0	6,6
1965	1,0	1,7	4,2	5,6
1966	1,0	1,7	5,1	6,6
1er sem. 1967	0,5	0,8	.	.

(1) Lors de la comparaison des sorties entre la Campine et les bassins du Sud, il y a lieu de tenir compte du fait que les bassins du Sud ont un nombre beaucoup plus élevé de sièges, ce qui fait apparaître des mouvements de main-d'oeuvre plus nombreux à l'échelon des sièges.

(2) Y compris les apprentis du fond.

En Campine, si le nombre de sorties pour invalidité, retraite et décès semble stable depuis 1965, il est en augmentation si on le compare à l'effectif moyen du fond. Il passe en effet de 3,3 % en 1962 à 5,1 % en 1966.

Dans les bassins du Sud, le niveau de ces sorties se situe depuis trois ans entre 6 et 7 % de l'effectif moyen du fond. La diminution constatée peut être attribuée à la baisse des effectifs et au nombre moins élevé des fermetures par rapport à la période précédente.

2. Licenciements

année	Ouvriers du fond (1) x 1.000 unités	
	Campine	Sud
1962	0,2	2,1
1963	0,1	1,5
1964	0,1	2,1
1965	0,5	2,9
1966	0,5	2,8
1er sem. 1967	0,1	1,7

Dans l'ensemble, le nombre de licenciements a été peu élevé.

Les licenciements sont pendant la période 1962-1966 moins importants que pour les années précédentes, le nombre de fermetures ayant fléchi sensiblement jusque 1964. On note, à partir de 1965, une recrudescence des licenciements tant en Campine que dans les bassins du Sud.

(1) Y compris les apprentis du fond.

3. Résiliation du contrat par l'ouvrier

Année	Ouvriers du fond (1) x 1.000		Sorties en % de l'effectif moyen fond	
	Campine	Lud	Campine	Lud
1962	4,5	11,1	19,2	30,7
1963	5,7	12,5	24,3	35,4
1964	6,5	11,0	25,5	31,5
1965	7,0	11,3	29,7	35,6
1966	6,7	7,6	33,5	28,7
1er sem. 1967	1,4	2,0	.	.

Pour les bassins belges, la résiliation de contrat par l'ouvrier est de loin la cause la plus importante des départs (2).

Par rapport à la dernière année normale d'extraction (1957), on avait déjà noté en 1957 et 1961 une notable diminution des départs volontaires en Campine, qui se situaient entre 4.500 et 5.500 par an. A partir de 1963, les départs volontaires augmentent de nouveau et en 1965 leur niveau atteint celui de 1957.

Comme les effectifs du fond ont sensiblement diminué, les départs volontaires sont devenus très importants si on les compare à l'effectif moyen du fond.

Il convient de noter toutefois que les chiffres de 1965 et 1966 ont été influencés par de nombreux départs volontaires consécutifs aux premières fermetures intervenues dans les mines de Campine.

(1) Y compris les apprentis du fond.

(2) Voir note 2 à la page 50.

Dans les bassins du Sud, par contre, le niveau des départs volontaires est resté - exception faite pour 1963 - aux alentours de 11.000 entre 1962 et 1965, tandis qu'une baisse importante est constatée en 1966.

Cette évolution est liée, d'une part, à la régression des effectifs et, d'autre part, à la diminution du nombre de sièges qui limitent les possibilités de reclassement dans d'autres charbonnages.

Enfin, dans tous les bassins la suspension de l'immigration a certainement contribué à une plus grande stabilisation de la main-d'oeuvre. Il est en effet admis que le chiffre de départs volontaires est dans une période normale influencé par les départs de nouveaux travailleurs, souvent après un séjour relativement court dans l'industrie.

D'après les statistiques de la Fédération Charbonnière de Belgique, les sorties de travailleurs étrangers ayant moins d'un an d'occupation ont évolué comme suit :

	<u>Campine</u>	<u>Sud</u>	<u>Total</u>
1961			
1962	1.542	3.195	4.537
1964	1.848	3.174	5.022
1965	1.514	2.048	3.562
1966			

B. Les entrées des ouvriers du fond

Sous l'influence de la conjoncture défavorable dans l'industrie charbonnière et des mesures de rationalisation et d'assainissement, les besoins de main-d'oeuvre dans les mines belges n'ont cessé de s'amenuiser.

C'est la main-d'oeuvre libérée par les fermetures qui constitue la principale source de recrutement des sièges en activité.

Année	Entrées totales des ouvriers du fond (1) x 1.000 unités sans mutations		Entrées en % de l'effectif moyen du fond	
	Campine	Sud	Campine	Sud
1962	5,9	16,5	25,5	45,2
1963	7,5	18,5	32,2	52,5
1964	9,2	17,6	37,5	50,5
1965	5,7	11,5	24,2	36,6
1966	4,9	6,5	24,0	24,4
1er sem. 1967	2,5	2,1	.	.

La baisse continue de production charbonnière belge et l'augmentation du rendement ont provoqué une diminution des besoins de main-d'oeuvre et partant du nombre des entrées totales :

1957 :	65.000
1962 :	22.400
1964 :	26.800
1965 :	17.200
1966 :	11.400
1er sem. 1967 :	4.600

Pour couvrir ces besoins, les embauchages soit de nouveaux mineurs, soit de mineurs venant d'autres charbonnages, ont été respectivement de :

	<u>Ouvriers</u> <u>venant d'autres charbonnages</u>	<u>Nouveaux</u> <u>travailleurs</u>
1957	22.500	42.500
1962	8.800	15.600
1964	6.500	20.500
1965	6.100	11.100
1966	5.800	5.600
1er sem. 1967	2.100	2.500

(1) Y compris les apprentis du fond.

Les fermetures intervenues en 1965 - et surtout en 1966 - ont libéré une main-d'oeuvre importante qui a pu être partiellement reprise par les charbonnages.

Entrées en provenance d'autres charbonnages

	Ouvriers du fond (1) x 1.000 unités		Entrées en % de l'effectif moyen du fond	
	Campine	Sud	Campine	Sud
1962	1,0	7,8	4,5	21,6
1963	0,6	5,6	2,7	15,9
1964	0,9	5,4	3,4	15,4
1965	1,2	4,9	4,9	15,4
1966	1,7	4,1	8,2	15,4
1er sem. 1967	0,6	1,5	.	.

Durant les années 1958-1961, les embauchages de nouveaux mineurs avaient été réduits au strict minimum compatibles avec les nécessités de l'exploitation. Mais dès 1963, les charbonnages furent obligés de reconstituer leur effectif et s'efforcèrent à nouveau de recruter de la main-d'oeuvre. A la suite de la crise de 1959-1960, la désaffectation de la main-d'oeuvre nationale pour les mines s'était encore aggravée et seul le recours à la main-d'oeuvre étrangère permit de satisfaire les besoins de main-d'oeuvre existants. A partir de 1965, nouveau retournement de la situation et les embauchages de nouveaux ouvriers pour le fond tombent en 1966 au niveau le plus bas de ces dix dernières années.

(1) Y compris les apprentis.

Autres entrées

x 1.000 unités

Année	Campine	Sud
1962	4,9	8,7
1963	6,9	12,7
1964	8,5	12,2
1965	4,5	6,6
1966	3,2	2,4
1er sem. 1967	1,9	0,6

C. Ouvriers de la surface

Comme dans les autres bassins de la Communauté, en Belgique, les mouvements relatifs aux ouvriers de la surface sont sensiblement plus faibles que ceux relatifs aux ouvriers du fond.

Année	Ouvriers de la surface (1)			
	Entrées sans mutations x 1.000 unités		Sorties sans mutations x 1.000 unités	
	Campine	Sud	Campine	Sud
1962	0,6	3,6	1,4	4,4
1963	0,5	3,4	0,6	3,5
1964	0,8	3,0	0,0	3,7
1965	0,6	2,9	0,8	4,0
1966	0,8	1,7	1,5	3,1
1er sem. 1967	0,3	0,5	0,3	1,4

En Campine, le nombre de sorties du personnel de la surface a augmenté sensiblement en 1962 et en 1966 à la suite de licenciements intervenus dans deux sièges ayant été à rôtés.

(1) Y compris les apprentis.

Dans les bassins du Sud, le niveau élevé des sorties - bien qu'en régression durant toute la période envisagée - est influencé par l'importance des départs volontaires qui sont la cause la plus importante des sorties. De 1962 à 1966, on compte 9.500 départs volontaires sur un total de 18.700 sorties.

Départs volontaires en % de l'effectif moyen

	<u>1962</u>	<u>1966</u>
Compine	2,8	13,1
Sud	13,1	16,7

Les sorties pour invalidité, retraite et décès sont en forte diminution dans les bassins du Sud et en légère hausse en Compine. Leur niveau est cependant plus élevé que pour les travailleurs du fond, la main-d'oeuvre de la surface étant plus âgée que celle du fond.

Enfin, les licenciements ont augmenté en 1964 et 1965 tant dans le Sud qu'en Compine à la suite de nouvelles fermetures intervenues.

Les nouveaux embauchages sont très peu élevés.

III. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI

DANS LES CHARRONNAGES FRANÇAIS

(1962-1967)

L'EVOLUTION DE L'EMPLOI
DANS LES CHARBONNAGES FRANCAIS

I. Caractéristiques générales

La production de houille de l'ensemble des houillères de bassins (1) qui, en 1962, avait été de 55.241.000 t, était après le creux provoqué par la grève du printemps 1963, revenue en 1964 au niveau de 1961-1962. Mais à partir de 1965, on assiste à une réduction de production qui affecte tous les bassins.

Diminution de la production
par rapport à l'année précédente

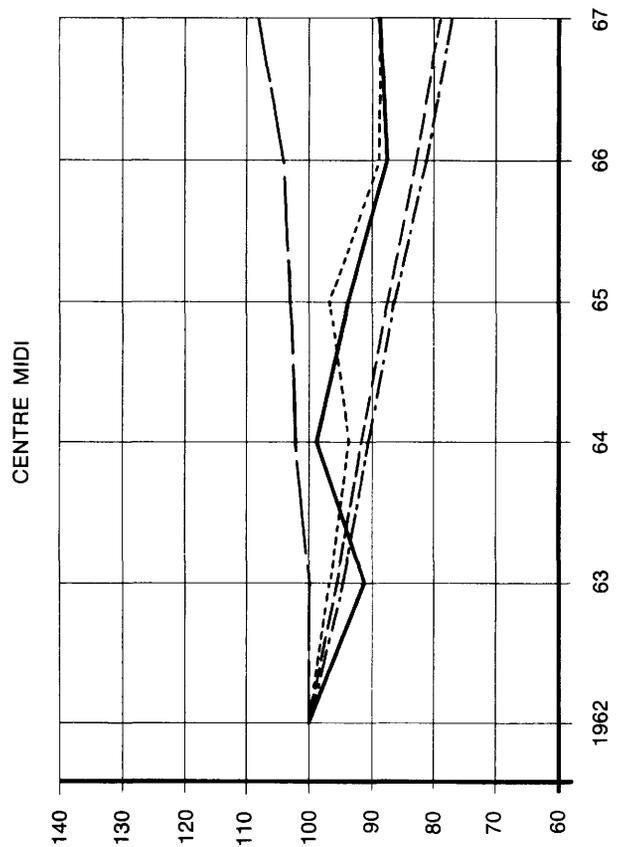
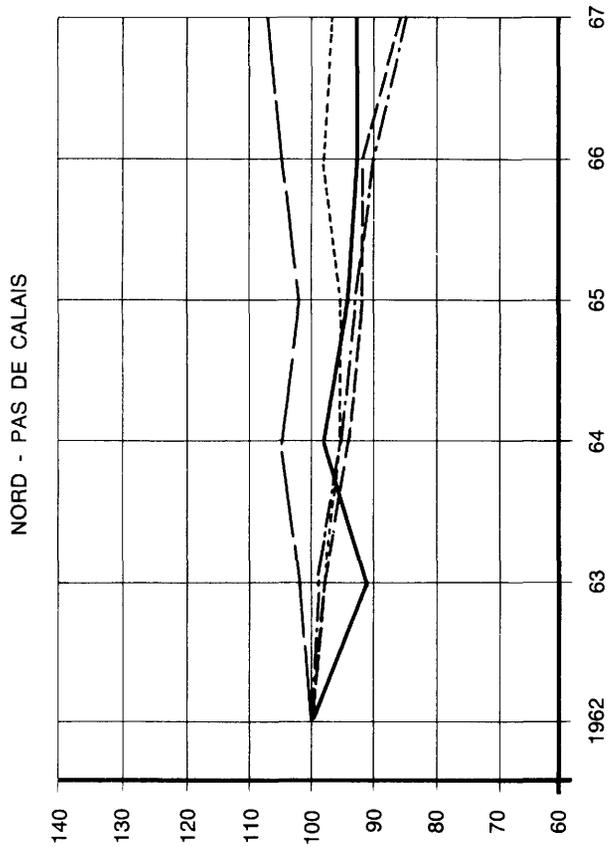
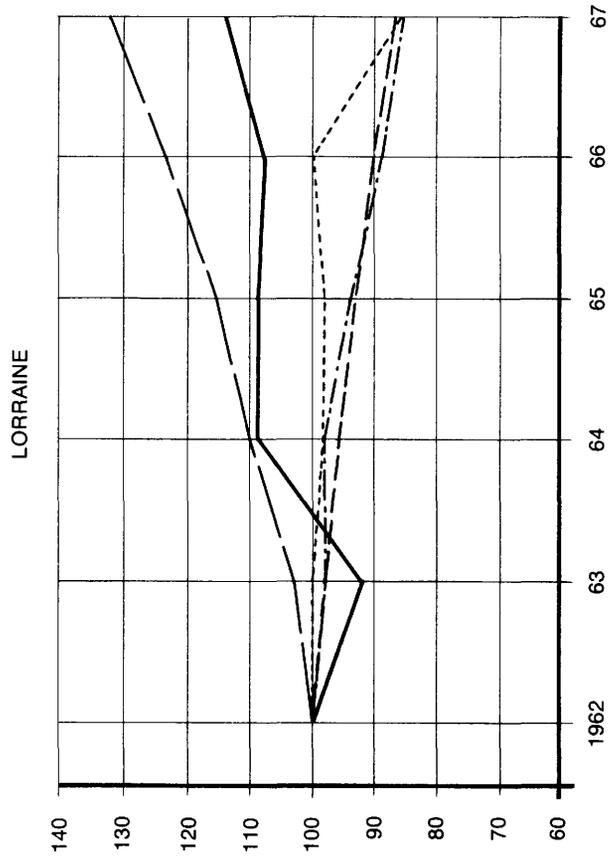
	<u>1 9 6 5</u>	<u>1 9 6 6</u>
Nord/Pas-de-Calais	- 4 ..	- 0,9 %
Lorraine	- 0,5 %	- 0,5 %
Centre-Midi	- 3,6 %	- 6,8 %
Ensemble	<u>- 2,9 %</u>	<u>- 2,9 %</u>

En 1966, la production française (1) était de 50.280.000 t. Le programme de production pour 1967 prévoit une production de 50,2 millions de tonnes.

Les Charbonnages de France poursuivent depuis de nombreuses années une politique de concentration des sièges d'extraction ainsi que de rationalisation et de mécanisation.

(1) Il s'agit de la production des bassins nationalisés. Les petites mines de la nationalisation ont produit 121.000 t en 1962. La production de ces petites mines a atteint 58.000 t en 1966 et leur effectif total s'élevait à 186 unités fin 1966.

Mines de Houille – FRANCE – Emploi - Rendement - Production
(1962 = 100)



Légende

- Production
- - - Rendement fond
- - - Total du personnel occupé
- · - Ouvriers du fond
- · · Employés et cadres techniques (Fond + Jour)

N.B. Les chiffres pour 1967 sont basés sur le premier semestre de l'année

Ainsi, le nombre de sièges d'extraction de houille a diminué de 81 fin 1962 à 64 fin 1966, et le tonnage provenant de chantiers totalement mécanisés représentait en octobre 1966 65,7 % de la production contre 47,5 % en octobre 1961 (1). De même, aux mêmes époques, le nombre moyen de tailles en marche diminuait de 1.074,4 à 706,3.

Le rendement fond s'est accru entre 1962 et 1966 de 182 kg, soit 9,5 %, passant de 1.922 kg en 1962 à 2.104 kg en 1966; il a atteint 2.207 kg en juin 1967.

En ce qui concerne la main-d'oeuvre, toute la politique poursuivie par les Charbonnages de France vise à adapter le niveau des effectifs au niveau de la production, compte tenu de l'évolution des rendements.

Les effectifs totaux sont passés de 199.697 au 31/12/1962 à 172.536 au 31/12/1966 et à 165.429 au 30/6/1967.

Diminution totale du nombre d'emplois

1963	- 6.120
1964	- 5.451
1965	- 6.677
1966	- 8.913
1er sem. 1967	- 6.107

Quant aux ouvriers du fond, leur nombre a baissé de 117.380 au 31/12/1962 à 100.179 au 31/12/1966 et à 95.549 au 30 juin 1967.

II. Evolution des effectifs dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais

Le bassin du Nord/Pas-de-Calais est composé de 7 groupes d'exploitation s'étendant de l'ouest vers l'est du bassin :

(1) Pour l'ensemble des bassins, y compris la Provence.

Auchel-Bruay, Béthune, Lens-Liévin, Henin Liétard, Oignies, Douai et Valenciennes. Le nombre de sièges d'extraction s'élevait à 46 fin 1962 et à 55 à la fin de l'année 1966.

Les effectifs du bassin ont évolué comme suit :

	au 31 décembre		Variation	
	1962	1966	Chiffres absolus	en %
Ouvriers du fond (1)	75.060	63.152	- 9.908	- 13,6
Ouvriers du jour (1)(2)	26.732	22.584	- 4.348	- 16,3
Ouvr. industries annexes	4.493	4.365	- 128	- 2,8
Employés et cadres techniques fond	4.490	4.468	- 22	- 0,5
Employés et cadres techniques jour et industries annexes	4.797	4.625	- 174	- 3,6
Autres employés, y compris les industries annexes	3.845	3.420	- 425	- 11,0
Total	117.417	102.412	- 15.005	- 12,8

À fin 1966, 47,2 % des effectifs ouvriers fond du bassin étaient occupés dans les groupes du Centre (Lens-Liévin, Henin-Liétard et Oignies), 35,2 % dans les groupes de l'Est (Douai-Valenciennes) et 19,7 % dans les groupes Auchel-Bruay et Béthune à l'extrémité occidentale du bassin.

Le 30 juin 1967, le bassin du Nord/Pas-de-Calais occupait 90.164 travailleurs dont 59.464 ouvriers du fond.

Le cours de la période 1962-1967, les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ont vu se poursuivre la réduction de leur production charbonnière.

(1) Y compris les apprentis.

(2) Y compris les services auxiliaires et le personnel des centrales électriques.

Pendant les années 1963 et 1964, le problème du recrutement des ouvriers du fond est resté l'une des préoccupations majeures du bassin. Le maintien d'un niveau d'effectifs du fond compatible avec le programme de production s'est heurté à des difficultés diverses :

- départ de nombreux étrangers
- difficultés de recrutement régional
- départ volontaire de jeunes ouvriers français.

Devant l'impossibilité de trouver localement la main-d'oeuvre dont il avait besoin pour compenser les départs de son personnel du fond, le bassin du Nord/Pas-de-Calais a dû poursuivre ses recrutements à l'étranger, principalement au Maroc.

À partir de 1965, les Houillères ont pu faire face à leurs besoins de main-d'oeuvre en utilisant des travailleurs libérés dans l'Ouest du bassin et aussi, grâce à une relative augmentation des recrutements sur le plan local. Comme les besoins totaux de main-d'oeuvre étaient en régression par suite de la diminution de la production et l'augmentation du rendement, l'embauchage d'ouvriers étrangers s'est considérablement ralenti.

Néanmoins, la part toujours considérable de la main-d'oeuvre étrangère dans les effectifs et les mouvements importants de ce personnel ont été préjudiciables au rendement, car ils affectent principalement les ouvriers productifs.

De 1.635 kg par ouvrier et par poste en 1962, le rendement "Fond" est passé à 1.709 kg en 1964 et à 1.707 kg en 1965. À fin juin 1967, il était de 1.754 kg.

Les efforts de concentration et de mécanisation de l'exploitation se sont poursuivis. Le taux de mécanisation des tailles qui était de 41 % en 1962 est passé à 59,5 % en 1966.

III. Evolution des effectifs dans le bassin de Lorraine

Le bassin de la Lorraine comprend actuellement 7 sièges. Un siège a été arrêté en juillet 1965.

Les effectifs du bassin ont évolué comme suit :

	au 31 décembre		Variation	
	1962	1966	chiffres absolus	en %
Ouvriers du fond (1)	21.213	15.487	- 2.726	- 12,8
Ouvriers du jour (1)(2)	20.003	8.870	- 1.133	- 11,3
Ouvriers industries annexes	3.660	2.942	- 718	- 19,6
Employés et cadres techniques fond	1.925	1.935	+ 12	+ 0,6
Employés et cadres techniques jour et industries annexes	2.749	2.653	- 96	- 3,5
Autres employés y compris les industries annexes	1.501	1.292	- 209	- 13,9
	41.049	36.179	- 4.870	- 11,9

(1) Y compris les apprentis.

(2) Y compris les services auxiliaires et le personnel des centrales électriques.

La réduction des effectifs des ouvriers du fond, très prononcée jusqu'en 1961, s'était ralentie en 1962 et 1963.

Aussi les efforts avaient-ils tendu, durant ces deux années, à maintenir une certaine stabilisation pendant que la croissance du rendement rétablissait la production au niveau du programme.

À partir de 1964, la diminution de l'effectif des ouvriers du fond a repris le cours qui lui était imposé par les progrès de la productivité dans le cadre d'une production limitée. Mais ces diminutions n'ont pu être réalisées par la seule action sur le volume des recrutements. Elles ont nécessité la mise en oeuvre de mesures visant à limiter les embauchages d'adultes et de jeunes ouvriers de moins de 18 ans

et à favoriser la mise à la retraite des ouvriers de plus de 55 ans n'ayant plus de charges de famille.

En ce qui concerne le personnel ouvrier du jour, la déflation des effectifs s'est poursuivie tout au long de la période examinée.

Au 30 juin 1967, les effectifs totaux des Houillères du bassin de Lorraine s'élevaient à 55.363 travailleurs, dont 10.116 ouvriers du fond.

De 1962 à 1966, le rendement fond est passé de 2.008 kg par ouvrier et par poste à 3.453 kg, soit une augmentation annuelle moyenne de 289 kg. Pour l'année 1967, on prévoit encore une augmentation d'environ 200 kg. En juin 1967, le rendement fond avait atteint 3.717 kg.

IV. Evolution des effectifs dans les bassins du Centre-Midi

Ces bassins comprennent les bassins d'Aquitaine, d'Auvergne, de Blanzy, des Cévennes, du Dauphiné et de la Loire.

Les effectifs de ces bassins ont évolué comme suit :

	au 31 décembre		Variation	
	1962	1966	chiffres absolus	en %
Ouvriers du fond (1)	23.107	18.540	- 4.567	- 19,8
Ouvriers du jour (1)(2)	11.292	9.272	- 2.020	- 17,9
Ouvriers industries annexes	1.835	1.627	- 208	- 11,3
Employés et cadres techniques fond	1.787	1.620	- 167	- 9,3
Employés et cadres techniques jour et industries annexes	1.725	1.567	- 158	- 9,2
Autres employés y compris les industries annexes	1.485	1.319	- 166	- 11,2
	41.231	33.945	- 7.286	- 17,7

(1) Y compris les apprentis.

(2) Y compris les services auxiliaires et le personnel des centrales électriques

À fin 1966, les effectifs étaient répartis comme suit dans les différents bassins :

	<u>Ouvriers</u> <u>du</u> <u>fond</u>	<u>Total</u> <u>du</u> <u>personnel</u>		<u>Ouvriers</u> <u>du</u> <u>fond</u>	<u>Total</u> <u>du</u> <u>personnel</u>
Loire	26,1 %	23,7 %	Aquitaine	12,8 %	16,6 %
Cévennes	23,3 %	24,8 %	Auvergne	8,2 %	8,2 %
Flanzy	22,2 %	19,8 %	Dauphiné	7,4 %	6,9 %

L'évolution de l'emploi a cependant été assez divergente selon les bassins et il importe de dresser un rapide aperçu de la situation de chacun d'eux.

Bassin de la Loire

La structure des exploitations a subi peu de modifications. Depuis le 1er mars 1962, le nombre de sièges d'extraction se trouve réduit à 4. La production est passée de 2.393.000 t en 1962 à 2.115.000 t en 1966.

Le bassin continue donc ses efforts d'adaptation de l'exploitation au niveau de production prévu en concentrant la production sur le plus petit nombre de quartiers de manière à alléger les structures. Cette action a entraîné une augmentation du rendement fond de l'ordre de 5 %; il passe en effet de 1.789 kg en 1962 à 1.877 kg en 1966.

Les effectifs ont diminué considérablement. De 9.889 travailleurs occupés à fin 1962, on est tombé à 8.060 fin 1966 et à 7.780 au 30 juin 1967. Le nombre d'ouvriers du fond au cours de la même période est passé de 5.869 à 4.833 fin 1966 et 4.648 au 30 juin 1967. Il n'y a pas eu d'embauchages en 1967.

Durant le 2e semestre 1966, on a instauré dans le bassin 4 jours de chômage par manque de débouchés; au cours du 1er semestre 1967, il y a eu également 4 jours chômés pour la même raison.

Bassin des Cévennes

La production du bassin des Cévennes est concentrée sur 6 sièges, dont 4 exploitations du fond et 2 découvertes. Dans le Gard, les exploitations souterraines produisent des anthracites et des maigres, et la découverte de Trescol des charbons demi-gras. Dans le secteur de Craissesac, les puits ont été fermés entre 1960 et 1964, et il ne reste plus qu'une exploitation par découverte produisant des charbons demi-gras.

En 1962, la production était de 2.173.000 t ; en 1966, elle a atteint à peine 1.869.000 t. Les difficultés d'écoulement de la production ont provoqué en 1966 10 jours de chômage pour mévente et 5 jours au cours du 1er semestre 1967.

Quant aux effectifs totaux qui étaient de 9.976 personnes au 31/12/1962, ils sont tombés à 8.426 au 31/12/66 et à 7.011 au 30/6/1967.

Bassin de Blanzey

Le bassin de Blanzey se compose actuellement de 6 sièges d'extraction contre 8 en 1962. Deux sièges ont été arrêtés en 1966. Un autre puits sera arrêté en 1967. En 1966, la production a atteint 2.220.000 t contre 2.548.000 t en 1962.

Le rendement fond, qui était de 2.202 kg en 1962, est passé à 2.306 kg en 1966 et à 2.497 kg en juin 1967.

Entre le 31/12/1962 et le 31/12/1966, les effectifs totaux ont diminué de 2.014 personnes, soit 25,2 % pour atteindre 5.978 personnes. Le nombre d'ouvriers du fond est, au cours de la même période, passé de 4.966 à 4.112, soit une diminution de 17,1 %.

Au 30 juin 1967, 6.517 personnes étaient occupées dans le bassin, dont 3.982 ouvriers du fond.

Bassin d'Aquitaine

L'exploitation se fait actuellement dans le groupe du Tarn et dans les découvertes de l'Aveyron; l'exploitation souterraine de Decazeville a été définitivement arrêtée à la fin du mois de janvier 1966.

Pour l'année 1966, la production a atteint 1.684.000 t contre 1.957.000 t en 1962.

Le rendement fond, qui était de 2.172 kg en 1962, a été de 2.471 kg en 1966 et de 2.396 kg en juin 1967.

L'effectif total du bassin a en cinq ans diminué de 7.442 personnes au 31/12/1962 à 5.654 au 31/12/1966 et à 5.547 au 30/6/1967.

Dans le Tarn, entre le 31/12/62 et le 31/12/66, la diminution du personnel a été de 422 personnes, dont 378 ouvriers du fond. Dans l'Aveyron, la réduction du nombre d'emplois a été au total de 1.366, dont 708 ouvriers du fond et 492 ouvriers du jour.

Bassin de l'Auvergne

L'exploitation du bassin d'Auvergne s'effectue actuellement par 3 sièges. La production qui avait été de 1.056.000 t en 1962, est tombée en 1966 à 820.000 t.

Le rendement fond est passé de 2.184 kg en 1962 à 2.343 kg en 1966, soit une augmentation annuelle moyenne de 1,5 %. Pour 1967, on prévoit une nouvelle hausse du rendement fond de 3 %.

En ce qui concerne le personnel occupé, il était au 31/12/66 de 2.383 personnes, dont 1.531 ouvriers du fond, contre 3.443 personnes, dont 1.998 ouvriers du fond en 1962. L'embauche est extrêmement limitée. Au 30 juin 1967, le bassin occupait 2.684 personnes dont 1.465 ouvriers du fond.

Bassin du Dauphiné

Le bassin du Dauphiné ne compte qu'un seul siège d'extraction.

En 1966, le bassin a eu une production de 783.000 t contre 700.000 t en 1962.

Le rendement fond, qui était de 2.027 kg en 1962, est passé à 2.291 kg en 1966 et à 2.490 kg en juin 1967.

Les effectifs n'ont connu qu'une faible régression. En 1962, le nombre de personnes occupées était de 2.489 travailleurs; à la fin de l'année 1966, il était de 2.327. Quant aux ouvriers du fond, le nombre est passé de 1.467 au 31/12/1962 à 1.378 au 31/12/66.

Au 30 juin 1967, 2.221 personnes étaient occupées dans le bassin du Dauphiné, dont 1.328 ouvriers du fond.

Au cours du premier semestre 1967, le bassin a connu 2 jours de chômage pour mévente.

V. EVOLUTION DE CERTAINES CATEGORIES DE PERSONNEL

Il n'existe pas de statistiques qui permettent de suivre l'évolution des diverses catégories d'ouvriers du fond ou du jour.

Tout au plus peut-on constater que les arrêts et les regroupements de sièges combinés avec une modernisation des installations d'extraction, le développement et la mécanisation des travaux en taille et en galerie ainsi que la concentration des chantiers ont modifié la répartition de la main-d'oeuvre.

C'est ce qui ressort de l'évolution des postes effectués :

Nombre de postes au 1.000 t nettes de production(1)

	<u>1962</u>	<u>1966</u>	<u>Différence</u>
<u>France</u> (1) Fond	520	475	- 8,7 %
Jour	249	212	- 14,8 %
<u>Nord et</u> <u>Pas-de-Calais</u>			
Fond	612	586	- 4,2 %
jour	274	244	- 10,9 %
<u>Lorraine</u>			
Fond	356	290	- 25,8 %
Jour	188	149	- 20,7 %

Cadres techniques (2)

Si les effectifs ouvriers ont diminué d'environ 10 % entre le 31/12/1962 et le 31/12/1966, par contre l'encadrement technique de la main-d'oeuvre des mines de houille françaises n'a au cours de la même période diminué que de 3,5 %.

(1) Postes effectués par les ouvriers - ensemble des mines de houille (non compris la Provence).

(2) Sont repris sous cette rubrique le personnel de maîtrise, les agents techniques et les ingénieurs et assimilés.

Pour l'ensemble de la France, en 1962, un cadre technique était nécessaire pour la mise au travail de 10 ouvriers (fond, jour, industries annexes), alors qu'en 1966, il en fallait un pour 9 ouvriers.

Cette augmentation est surtout importante en Lorraine où le haut niveau de mécanisation requiert une plus grande densité du personnel d'encadrement.

Au fond, la mise au travail de 1.000 ouvriers (1) nécessitait fin 1962, 69 cadres techniques du fond et 80 en 1966. Ces données varient d'ailleurs très fortement d'un bassin à l'autre :

	<u>1962</u>	<u>1966</u>	
Nord/Pas-de-Calais	61	71	+ 10
Lorraine	90	104	+ 14
Centre-Ildi	77	87	+ 10

Mais les travaux de surveillance et de conception de l'exploitation nécessitent également de plus en plus la présence d'un personnel technique au jour collaborant avec celui chargé des travaux de surveillance et direction au fond. L'importance des employés techniques s'en trouve donc accrue.

Importance en % des cadres techniques par rapport à l'effectif total au 31 décembre (2)

	<u>Cadres techniques</u>			
	<u>Fond</u>		<u>Surface</u>	
	<u>1962</u>	<u>1966</u>	<u>1962</u>	<u>1966</u>
Nord/Pas-de-Calais	5,8	4,4	4,0	4,5
Lorraine	4,6	4,7	6,6	7,3
Centre-Ildi	4,3	4,8	4,1	4,6

(1) Y compris les apprentis

(2) Y compris industries annexes

Parmi les cadres techniques des mines de houille proprement dites, on compte pour l'ensemble de la France environ 16.900 ingénieurs et assimilés, soit environ 11 % du total des cadres techniques.

Dans les divers bassins, le % des ingénieurs et assimilés par rapport au total des cadres techniques du bassin est de :

Nord/Pas-de-Calais	10,6 %
Lorraine	11,9 %
Centre-Midi	11,6 %

Apprentis

L'évolution du nombre d'apprentis est en France, comme dans tous les pays, défavorable; elle est la conséquence de divers facteurs tels que crise charbonnière, attrait d'autres industries.

Le nombre d'apprentis fond et jour - à l'exclusion de ceux des industries annexes - a régulièrement décliné au cours des dernières années. Il est passé de 4.443 fin 1962 à 3.217 fin 1966. Le Nord/Pas-de-Calais a su maintenir un effectif d'apprentis relativement élevé (95 % du niveau de 1962); la Lorraine n'a plus que 51 % du niveau de 1962 et le Centre-Midi a vu fondre de 57 % l'effectif des apprentis.

Dans le Nord/Pas-de-Calais, pour 1.000 ouvriers (fond + jour), on comptait au 31/12/1966 30 apprentis contre 26 au 31/12/1962. Par contre, la situation s'est fortement détériorée en Lorraine où, pour 1.000 ouvriers (fond + jour) on ne compte plus que 16 apprentis fin 1966 contre 43 fin 1962.

Au 30/6/1967, le nombre d'apprentis était de 2.885 pour l'ensemble des bassins.

Main-d'oeuvre originaire d'autres pays

Fin 1966, les houillères françaises occupaient 34.427 travailleurs d'autres pays, soit 19,9 % de l'effectif total, alors qu'en 1962, leur nombre était de 39.235, soit 19,6 % de l'effectif total. Sur les 34.427 travailleurs étrangers occupés dans les mines de houille françaises au 31/12/1966, 30.225 étaient occupés au fond.

A la même date, la main-d'oeuvre étrangère se répartissait à raison de :

- 68 % dans le Nord/Pas-de-Calais
- 20 % en Lorraine
- 12 % dans les bassins du Centre-Midi.

Ce sont les bassins de la Loire et des Cévennes qui occupent, dans le Centre-midi, le plus grand nombre de travailleurs non nationaux avec respectivement 1.565 et 998 travailleurs.

Au 30 juin 1967, le nombre de travailleurs étrangers occupés dans les houillères de bassin était de 31.385, dont 27.318 occupés au fond.

Evolution du nombre de travailleurs non nationaux

	Nord/ Pas-de-Calais		Lorraine		Centre- Midi		France	
	31/12 1962	31/12 1966	31/12 1962	31/12 1966	31/12 1962	31/12 1966	31/12 1962	31/12 1966
Fond	23.001	21.564	7.171	5.176	4.118	3.484	34.290	30.226
Jour	2.242	1.940	1.824	1.608	879	653	4.945	4.201
Total	25.243	23.504	8.995	6.786	4.997	4.137	39.235	34.427
Italiens	3.758	2.802	2.450	1.995	1.267	958	7.475	5.755
Allemands	975	811	3.446	2.414	97	73	4.518	3.298
Autres pays								
CECA	359	238	31	23	3	2	393	263
Algériens	2.345	2.696	862	812	1.178	1.374	4.385	4.882
Marocains et								
Tunisiens	8.660	10.529	202	149	378	295	9.240	10.973
Espagnols et								
Portugais	573	737	390	193	925	614	1.888	1.544
Polonais	8.113	5.334	900	642	1.002	715	10.015	6.691
Autres	460	357	714	558	147	106	1.321	1.021
	25.243	23.504	8.995	6.786	4.997	4.137	39.235	34.427

L'évolution a cependant été différente selon les bassins.

Dans le Nord/Pas-de-Calais, en cinq ans, le nombre de travailleurs étrangers a diminué de 4.200 personnes environ, dont 2.500 pendant le 1er semestre 1967 pour atteindre au 30 juin 1967 le chiffre de 21.044 personnes.

En Lorraine, la diminution a été de 2.500 travailleurs étrangers et leur nombre au 30/6/1967 était de 6.476.

Quant aux bassins du Centre-Nord, l'effectif de main-d'oeuvre étrangère était au 30/6/1967 de 3.907 travailleurs, soit une diminution de 1.100 depuis le 31/12/1962.

A l'exception des travailleurs marocains, on constate un recul pour toutes les nationalités. Ajoutons cependant qu'au cours du premier semestre 1967, le nombre d'ouvriers marocains occupés dans les mines de houille françaises a diminué de 1.600 unités.

VI. LA STRUCTURE D'AGE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE L'INDUSTRIE
CHARBONNIERE FRANÇAISE

I. Ouvriers du fond

L'âge moyen des ouvriers du fond de l'industrie charbonnière française, au 31/12/1966, varie entre 35 et 39 ans selon les bassins. Depuis 1962, un vieillissement de la main-d'oeuvre du fond est apparu, vieillissement qui se marque cependant plus fort en Lorraine et dans les bassins du Centre-midi que dans celui du Nord/Pas-de-Calais.

Le tableau I ci-après donne la pyramide des âges des divers bassins ainsi que les chiffres caractéristiques de l'évolution de la structure d'âge des ouvriers du fond qui constituent les âges moyens. Cet âge est actuellement de 34,9 ans dans le Nord/Pas-de-Calais, de 35,5 ans en Lorraine et de 38,8 ans dans le Centre-midi.

La majorité des ouvriers occupés au fond dans les mines de houille françaises se répartit à raison de 60 % environ à l'intérieur des classes d'âge de 21 à 40 ans. Les jeunes de moins de 21 ans représentent à peine 6 %, tandis que la main-d'oeuvre de plus de 50 ans ne dépasse guère 5 %, sauf en Lorraine.

Au sujet de ces deux catégories extrêmes, il convient de signaler la situation suivante.

Les difficultés charbonnières ont sans doute éloigné de la mine un nombre important de jeunes travailleurs (- 21 ans) tournés traditionnellement vers cette industrie.

TABLEAU I

Répartition par groupes d'âges des ouvriers du fond,
au 31 décembre
(en %)

	Nord/ Pas-de-Calais		Lorraine		Centre- Midi		France	
	1962	1966	1962	1966	1962	1966	1962	1966
- 21 ans	6,1	7,2	6,6	5,9	2,9	3,1	5,5	6,2
21 à 30 ans	30,8	26,3	29,6	24,4	20,0	15,8	28,4	24,0
31 à 40 ans	38,0	35,6	35,8	36,1	40,9	35,3	38,2	35,6
41 à 50 ans	22,6	28,3	20,0	25,5	29,4	38,5	23,5	29,7
+ 50 ans	2,5	2,6	8,0	8,1	6,8	7,3	4,4	4,5
Age moyen	33,5 ans	34,9 ans	33,7 ans	35,5 ans	36,6 ans	38,8 ans	34,1 ans	35,8 ans

...lors que cette catégorie représentait en 1957 9,5 % du total des ouvriers du fond du Nord/Pas-de-Calais, elle n'atteint plus que 7,2 % en 1966. Depuis 1965 cependant, on a constaté une relative augmentation des jeunes travailleurs français embauchés.

Par contre, en Lorraine, le pourcentage de jeunes de moins de 21 ans occupés au fond est passé de 11 % en 1957 à 6,6 % en 1962 et 5,9 % en 1966. Cela résulte de la limitation de l'embauchage des jeunes ouvriers de moins de 18 ans, mesure décidée en 1965 reportant à 17 ans l'âge d'embauchage des apprentis.

Quant aux travailleurs âgés de plus de 50 ans, leur proportion dans la main-d'oeuvre du fond est relativement peu importante. Ceci est lié au système de retraite, les travailleurs qui ont 30 ans de mine, dont 20 ans de fond, pouvant prendre leur retraite à l'âge de 50 ans, les autres à partir de 55 ans.

Il est à noter que dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais, les travailleurs semblent demander plus rapidement

leur retraite que dans les autres bassins; en effet, les travailleurs âgés de plus de 50 ans y représentent fin 1966 2,6 % de la main-d'oeuvre, tandis que dans les autres bassins ce pourcentage oscille entre 7 et 8 %.

II. Ouvriers du jour (n.c. industries annexes)

L'âge moyen de la main-d'oeuvre du jour est de 41,7 ans, légèrement supérieur cependant dans le Nord/Pas-de Calais et inférieur dans la Lorraine.

Près de 59 % de cette main-d'oeuvre du jour est âgée de plus de 40 ans; cela s'explique d'ailleurs par la nécessité d'occuper au jour certains ouvriers du fond devenus inaptes aux travaux souterrains. Cette proportion assez élevée des travailleurs âgés pourrait poser des problèmes au moment où les mesures de rationalisation et d'assainissement se développent; l'excédent de la main-d'oeuvre du jour, devant être reclassé en dehors de l'industrie charbonnière, se composera pour une partie importante d'ouvriers relativement âgés et souvent inaptes, ce qui risque de poser des problèmes sérieux pour le réemploi.

TABIEAU II

Répartition par groupes d'âges des ouvriers du jour
au 31 décembre
(en %)

	Nord/ Pas-de-Calais		Lorraine		Centre- Midi		France	
	1962	1966	1962	1966	1962	1966	1962	1966
- 21 ans	0,9	0,8	8,8	3,7	2,0	1,5	2,8	1,6
21 à 30 ans	9,1	7,2	13,2	11,3	11,7	8,2	10,6	8,3
31 à 40 ans	38,0	31,7	31,8	32,8	34,8	29,9	35,9	31,5
41 à 50 ans	34,8	42,5	26,3	33,5	35,9	44,5	33,3	41,0
+ de 50 ans	17,2	17,8	19,9	18,7	15,6	15,9	17,4	17,6
Age moyen	40,4 ans	42 ans	38,7 ans	40,6 ans	40,4 ans	42,3 ans	40,2 ans	41,7 ans

VII. LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE

I. Ouvriers du fond

La diminution des effectifs des ouvriers du fond au cours des cinq années 1962 - 1966 est la résultante de mouvements de personnel portant, d'une part, sur 102.343 sorties du fond et, d'autre part, sur 85.478 entrées (y compris le solde des mutations à l'intérieur du siège).

Il y a cependant lieu de remarquer à ce sujet que les données statistiques transmises à la Commission ne comprennent pas les entrées et les sorties entre les divers sièges d'une même houillère de bassin. Il s'ensuit qu'une comparaison entre les données relatives aux mouvements de main-d'oeuvre des bassins français et celles des bassins d'autres pays est sans valeur.

D'autre part, les données statistiques disponibles ne permettent pas de faire une distinction entre les diverses houillères de bassins du Centre-Midi; seuls les chiffres pour l'ensemble du Centre-Midi peuvent être analysés.

x

x . . x

L'examen de l'ampleur et des causes des mouvements de main-d'oeuvre fait apparaître les caractéristiques suivantes :

A. Les sorties des ouvriers du fond

Au cours des dix dernières années, le chiffre des sorties totales a constamment diminué en Lorraine et dans le Centre-Midi. Par contre, dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais, une forte augmentation des sorties s'est produite en 1963 et 1964, suivie d'une légère régression en 1965 et 1966.

	Sorties ouvriers du fond (1) x 1.000 unités			Sorties en % de l'effectif moyen fond		
	Nord/ Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi	Nord/ Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi
1962	10,9	2,8	2,2	15,0	13,3	9,2
1963	14,2	2,3	2,0	19,9	11,0	8,7
1964	16,8	2,1	2,1	24,6	10,2	9,7
1965	15,2	1,7	1,9	22,5	8,5	9,6
1966	13,6	1,5	1,6	20,9	7,7	8,4
1er sem. 1967	5,5	0,6	0,7	.	.	.

Toutefois, si l'on compare le chiffre des sorties à l'effectif moyen de l'année, on constate que dans le Nord/Pas-de-Calais les sorties du fond représentent entre 20 et 25 % de l'effectif moyen de l'année. En Lorraine, l'importance des sorties a nettement décliné depuis 1962, passant de 13 % à 8 % de l'effectif moyen du fond, tandis que dans le Centre-Midi les sorties totales sont de l'ordre de 8,5 à 9,5 %.

Causes des sorties - Ouvriers du fond

1. Retraites, décès

	Sorties ouvriers du fond (1) x 1.000 unités			Sorties en % de l'effectif moyen fond		
	Nord/ Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi	Nord/ Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi
1962	1,6	0,3	0,5	2,3	1,4	2,3
1963	1,8	0,3	0,6	2,5	1,4	2,5
1964	1,8	0,3	0,6	2,6	1,6	2,8
1965	1,5	0,4	0,7	2,2	2,0	3,3
1966	1,9	0,5	0,8	3,0	2,6	4,0
1er sem. 1967	0,9	0,3	0,4	.	.	.

(1) Y compris les apprentis du fond; sans mutations à l'intérieur d'un siège.

Dans le Nord/Pas-de-Calais et le Centre-Midi, les sorties pour cause de retraites et de décès ont globalement été inférieures si on les compare au total atteint de 1957 à 1961; par contre, elles sont légèrement supérieures en Lorraine.

Quant à l'importance de cette catégorie de sorties par rapport à l'effectif moyen du bassin, on a constaté au cours de la période 1962 - 1966 un accroissement dans tous les bassins. Si en Lorraine les sorties pour retraites et décès ne représentaient que 1,4 % de l'effectif moyen du bassin en 1962 - soit le pourcentage le plus bas parmi les bassins français - la part du personnel mis à la retraite se rapproche en valeur relative du niveau des autres bassins.

2. Licenciements

	Cuvriers du fond (1) x 1.000 unités		
	Nord	Lorraine	Centre - Midi
1962	0,4	0,1	0,1
1963	0,4	0,1	0,1
1964	0,6	0,1	0,0
1965	0,9	0,1	0,0
1966	0,9	0,0	0,0
1er sem. 1967	0,2	0,0	0,0

Le niveau des licenciements a été très peu élevé dans les divers bassins. Les mutations entre sièges ou houillères de bassin, les mises à la retraite anticipée, les départs volontaires et les reconversions ont permis de réduire l'effectif dans les proportions nécessaires.

(1) Y compris les apprentis du fond.

3. Résiliation du contrat par l'ouvrier

	Ouvriers du fond (1) x 1.000 unités			Sorties en % de l'effectif moyen fond		
	Nord/ Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi	Nord/ Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi
1962	5,2	1,8	0,9	7,2	8,3	3,9
1963	7,3	1,4	0,6	10,2	6,6	2,8
1964	7,9	1,2	0,7	11,5	6,0	3,4
1965	5,9	0,7	0,6	8,8	3,6	3,2
1966	5,1	0,4	0,5	7,8	2,1	2,5
1er sem 1967	1,7	0,1	0,2	.	.	.

La résiliation des contrats par les ouvriers est une des causes les plus importantes des sorties.

Au cours des années 1962 à 1967, on a constaté en Lorraine une nette tendance à la diminution de ces départs tant en valeur absolue que par rapport à l'effectif moyen du fond. Dans le Centre-Midi, la tendance est également à la baisse.

Dans le bassin du Nord/Pas-de-Calais, les départs volontaires ont toujours posé un problème important puisqu'ils représentent annuellement la perte d'environ 8 à 12 % de l'effectif moyen du fond.

La part prépondérante est prise par les départs de travailleurs étrangers; ils représentent en moyenne environ 65 % du total des départs volontaires.

(1) Y compris les apprentis du fond.

Départs volontaires des ouvriers du fond (1000 unités)

	<u>Français</u>	<u>Etrangers</u>
1962	2,7	2,5
1963	2,7	4,6
1964	2,2	5,7
1965	1,8	4,1
1966	1,6	3,5

A partir de 1965, on a constaté cependant une plus grande stabilité du personnel ouvrier du fond aussi bien en ce qui concerne les travailleurs français que les travailleurs étrangers.

4. Quant aux autres raisons qui sont à l'origine des sorties des travailleurs du fond, elles concernent principalement les sorties pour service militaire. De plus, y sont aussi incluses les sorties vers les industries de reconversion.

B. Les entrées des ouvriers du fond

	Entrées des ouvriers du fond (1) x 1.000 unités			Entrées en % de l'effectif moyen fond		
	Nord/ Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi	Nord/ Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi
1962	11,1	2,5	0,9	15,4	11,8	3,6
1963	12,5	2,2	1,3	17,4	10,5	5,7
1964	13,7	1,7	1,2	22,9	8,3	5,7
1965	13,6	0,8	0,9	20,1	4,0	4,6
1966	9,7	0,8	0,5	15,0	4,3	2,5
1er sem. 1967	2,2	0,4	0,1	.	.	.

L'évolution des entrées de mineurs du fond doit être interprétée différemment dans les divers bassins.

(1) Y compris les apprentis du fond; sans les mutations à l'intérieur du siège.

Dans le Nord/Pas-de-Calais, bien que les facteurs économiques provoquent d'année en année une diminution des effectifs du fond, le problème du recrutement reste, par suite de l'importance des départs volontaires, l'une des préoccupations majeures de ce bassin.

Tout au long de la période examinée, le bassin s'est heurté à des difficultés de recrutement régional tant pour les adultes que pour les jeunes ouvriers. Certes, le recrutement d'adultes français s'est légèrement amélioré à partir de 1965, tandis que celui des jeunes a marqué une légère progression tout au long de la période mais sans commune mesure avec la poussée démographique constatée dans la région.

Le bassin du Nord/Pas-de-Calais a donc dû recourir au recrutement de main-d'oeuvre étrangère en majorité d'origine marocaine. Toutefois, à partir de 1965, les recrutements à l'étranger ont diminué. Il faut rappeler qu'à partir de cette date on a constaté une plus grande stabilité du personnel.

Pour les cinq années 1962 - 1966, on notait un recrutement de 70 % d'étrangers, dont 44 % de Marocains, 16 % d'adultes français et 14 % de jeunes ouvriers.

En Lorraine, la diminution des entrées de main-d'oeuvre du fond est imposée par les progrès du rendement à production totale limitée. Elle est la conséquence d'une politique de limitation des embauchages d'adultes et de jeunes ouvriers de moins de 16 ans. Actuellement, il semble que la quasi-totalité de la main-d'oeuvre mobile a disparu et l'adaptation des effectifs à l'objectif de production ne pourra plus se faire par la seule action sur le volume des embauchages.

Dans les bassins du Centre-Midi, plusieurs facteurs déjà mentionnés précédemment concourent à réduire les besoins de main-d'oeuvre et à expliquer la chute des embauchages de personnel.

La satisfaction des besoins de main-d'œuvre dans les houillères de bassin s'effectue soit

- par recrutement de nouveaux ouvriers qui viennent du dehors de l'industrie charbonnière
- par le transfert d'ouvriers provenant d'un autre bassin
- par les transferts du jour vers le fond (principalement d'apprentis).

Aucun bassin n'a procédé, entre 1962 et 1967, au recrutement de mineurs provenant d'autres houillères de bassin.

Quant aux autres entrées (jeunes ouvriers provenant de l'étranger ou d'autres secteurs d'activité ou rentrées du service militaire), leur nombre a évolué comme suit :

	Nord/ Pas-de-Calais	Lorraine	Centre-nidi
1962	11,1	2,5	0,9
1963	12,5	2,2	1,3
1964	15,7	1,7	1,2
1965	13,6	0,8	0,9
1966	9,7	0,8	0,5
1er sem. 1967	2,2	0,4	0,1

Il faut y ajouter les transferts du jour vers le fond qui, de 1962 à 1966, se sont élevés au total à environ 8.000 pour l'ensemble de la France (2.800 pour le Nord et la Pas-de-Calais, 2.700 pour la Lorraine et 2.400 pour le bassin du Centre-Nidi). Tout au long de la période, ces transferts ont diminué d'année en année tombant de 2.300 en 1962 à 900 en 1966.

II. Ouvriers de surface (1)

Dans les services de surface, le mouvement des entrées et sorties est beaucoup moins important que dans les services du fond.

(1) Y compris les apprentis du jour.

Ouvriers de surface (1)						
	Entrées sans mutations x 1.000 unités			Sorties sans mutations x 1.000 unités		
	Nord/Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi	Nord/Pas- de-Calais	Lorraine	Centre- Midi
1962	0,8	0,3	0,3	2,1	0,8	1,2
1963	0,5	0,3	0,3	2,2	0,7	1,0
1964	0,7	0,3	0,3	2,0	0,7	1,0
1965	0,7	0,1	0,2	1,8	0,8	1,0
1966	0,5	0,2	0,2	1,7	0,9	0,9
1er sem. 1967	0,1	0,1	0,0	0,8	0,5	0,4

Le niveau des sorties de la mine parmi le personnel de surface est resté pratiquement stationnaire dans la Lorraine et le Centre-Midi, alors qu'il est en régression dans le Nord et le Pas-de-Calais.

En ce qui concerne les causes des sorties, ce sont les retraites et décès qui constituent la principale cause; dans le Nord/Pas-de-Calais, leur nombre s'est élevé de 1962 à 1966 annuellement aux environs de 1.200 à 1.300; en Lorraine entre 350 et 650, tandis que dans le Centre-Midi il s'élève entre 500 et 600.

Les départs volontaires ont diminué tout au long de la période 1962-1967. D'environ 800 en 1962, ils sont tombés à 400 en 1966.

Départs volontaires en % de l'effectif moyen surface

	<u>1962</u>	<u>1966</u>
Nord	1,2	0,8
Lorraine	2,1	1,1
Centre-Midi	2,0	1,4

(1) Y compris les apprentis du jour

Pour apprécier cette constatation, il faut tenir compte du fait que la main-d'oeuvre de surface est plus âgée que la main-d'oeuvre du fond et comprend de nombreux ouvriers qui ont déjà une certaine ancienneté dans la mine.

Les embauchages de nouveaux ouvriers de surface sont peu élevés; les raisons doivent être recherchées, d'une part, dans la stabilité plus grande du personnel, d'autre part, dans les impératifs économiques et techniques mentionnés pour les ouvriers du fond.

Les mutations constituent par ailleurs une source de recrutement plus importante pour le personnel de surface que les nouveaux embauchages.

Mutations (entrées dans les services du jour)

(x 1.000 unités)

	<u>1962</u>	<u>1966</u>	<u>1er sem. 1967</u>
Nord/Pas-de-Calais	0,9	0,8	1,0
Lorraine	0,6	0,4	0,3
Centre-Midi	0,7	0,6	0,3

Il s'agit, dans ces cas, souvent de travailleurs devenus inaptes pour les travaux du fond.

IV. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI

DANS LES CHARBONNAGES ITALIENS

(1962-1967)

L'EVOLUTION DE L'EMPLOI
DANS LES CENTRAGES ITALIENS

I. EVOLUTION DES EFFECTIFS

En Italie, on distingue deux régions minières, le bassin de Sulcis en Sardaigne avec environ 90 % de la production italienne et le bassin de la Thuile dans le Piémont, dont l'exploitation a été arrêtée le 1/12/1966.

Une importante concentration de l'exploitation a eu lieu dans le bassin de Sulcis et les trois quarts de la production sont transformés en énergie électrique dans deux centrales voisines de la mine.

La production italienne a baissé de 696.000 t en 1962 à 410.000 t en 1966.

La concentration a amené une augmentation sensible du rendement qui passe de 1.676 kg en 1962 à 2.812 kg en 1966 et à 2.916 kg en mai 1967.

De fin 1962 à fin 1966, les effectifs inscrits dans les bassins ont évolué comme suit :

	Effectifs		Variations en chiffres absolus
	au 31/12/1962	au 31/12/1966	
Ouvriers du fond (1)	1.729	967	- 762
Ouvriers du jour (2)	821	545	- 276
Ouvriers industries annexes(1)	599	-	- 599
Employés techniques fond	214	148	- 66
Employés techniques jour, y compris industries annexes	120	59	- 61
Autres employés, y compris industries annexes	131	114	- 17
Total	5.414	1.835	- 1.581

(1) Y compris les apprentis; les chiffres ne sont pas strictement comparables à la suite d'une modification de la base statistique.

(2) Y compris les apprentis et les services auxiliaires et le personnel des centrales électriques.

2451/67 f

La diminution de l'effectif, amorcée depuis de nombreuses années, s'est poursuivie au cours de la période 1962-1966. Elle a été particulièrement importante en 1965 et 1966 par suite de l'arrêt de l'exploitation de la Thuile et de fermetures intervenues dans le bassin de Sulcis. On note cependant au cours de l'année 1966 une augmentation du personnel minier à Sulcis provoquée par le réemploi d'une partie de la main-d'oeuvre des industries annexes.

Le bassin de Sulcis occupait, au 31 décembre 1966, 1.833 travailleurs. Au 30 juin 1967, l'effectif total du bassin de Sulcis était de 1.811 travailleurs.

au moment de l'arrêt de l'exploitation en décembre 1966, le bassin de la Thuile avait un effectif qui ne s'élevait plus qu'à 10 travailleurs contre 127 à fin décembre 1962.

II. LA STRUCTURE D'AGE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE L'INDUSTRIE CHARBONNIERE ITALIENNE

La structure d'âge n'a cessé de se détériorer dans les charbonnages italiens.

En ce qui concerne les mineurs du fond, la structure d'âge est particulièrement défavorable dans les bassins de Sulcis où l'âge moyen a passé de 43,9 ans en 1962 à 45,4 ans en 1966. Des tableaux figurant à la page , il résulte que 1 % seulement des mineurs du fond occupés dans ce bassin sont âgés de moins de 30 ans. Par contre, la part des ouvriers âgés est particulièrement élevée. A la fin de 1966, près de 74 % des ouvriers du fond avaient plus de 40 ans.

Les mêmes remarques sont valables pour ce qui concerne la main-d'oeuvre du jour. L'âge moyen des travailleurs de la surface a été de 44 ans au 31 décembre 1966. Les ouvriers du jour âgés de plus de 40 ans y représentaient à cette même date plus de 63 % de la main-d'oeuvre ouvrière occupée aux travaux de la surface.

Il faut ajouter que la majorité des bescins de main-d'oeuvre ont été satisfaits tant pour le fond que pour le jour à l'aide de travailleurs libérés à la suite de la concentration et de la rationalisation.

Répartition par groupes d'âges des ouvriers du fond (en %)

	S u l c i s	
	fin 1962	fin 1966
- 21 ans	-	-
21 à 30 ans	5,0	1,0
31 à 40 ans	30,7	25,2
41 à 50 ans	47,8	53,8
51 ans et plus	16,5	20,0
Age moyen	43,9 ans	45,4 ans

Répartition par groupes d'âges des ouvriers du jour et des annexes
(en %)

	S u l c i s	
	fin 1962	fin 1966
- 21 ans	-	-
21 à 30 ans	6,3	2,4
31 à 40 ans	29,4	34,1
41 à 50 ans	40,3	44,8
51 ans et plus	24,0	18,7
Age moyen	44,0 ans	44 ans

III. LES MOUVEMENTS DE LA MAIN-D'OEUVRE (1)

A. Sorties des ouvriers du fond

Au cours des années 1962 à 1966, les sorties de la main-d'oeuvre du fond ont évolué comme suit :

	<u>Sorties</u>	<u>Mutations vers la surface</u>
1962	185	125
1963	129	261
1964	54	635
1965	47	34
1966	57	74

(1) Voir tableau page

B. Entrées des ouvriers du fond

De 1962 à 1966, on n'a enregistré que 8 entrées :

	<u>Entrées</u>	<u>Mutations de la surface vers le fond</u>
1962	8	1
1963	-	29
1964	-	128
1965	-	-
1966	-	372

Les besoins de main-d'oeuvre du fond ont été satisfaits par transfert de main-d'oeuvre.

C. Mouvements de la main-d'oeuvre de la surface (1)

Les mouvements relatifs aux ouvriers de la surface ont évolué comme suit au cours de la période 1962-1966 :

Année	Ouvriers de la surface (1)			
	Entrées	Mutations	Sorties	Mutations
1962	1	179	78	55
1963	3	358	80	106
1964	2	784	57	277
1965	1	133	214	99
1966	1	715	799	1.018

(1) Y compris les industries annexes.

Mouvements de main-d'oeuvre
dans les mines de houille en Italie

	Ouvriers du fond	Ouvriers du jour	Ouvriers des ind. annexes	Employés techn. du fond	Autres em- ployés	Total
Effectif au 1/1/62	2.050	906	267	229	245	3.677
<u>Entrées</u>	+ 8	+ 4	+ 4	+ 3	+ 41	+ 60
Mutations à l'in- tér. de l'entrep.	+ 530	+ 800	+ 1.547	+ 58	+ 87	+ 2.822
Total des apports de main-d'oeuvre	+ 538	+ 804	+ 1.551	+ 61	+ 128	+ 2.882
<u>Sorties (1)</u>	- 472	- 549	- 679	- 65	- 139	- 1.904
Mutations à l'int. de l'entreprise	- 1.129	- 616	- 959	- 77	- 61	- 2.822
Total des pertes de main-d'oeuvre	- 1.601	- 1.165	- 1.618	- 142	- 200	- 4.726
Effectif au 31/12/1965	967	545	-	148	175	1.833
=====						
(1) <u>Sorties</u>						
Invalidité, retraite, décès	155	69	70	24	9	305
Licenciements	12	5	11	1	1	30
Départs volontaires	254	86	35	28	16	417
Autres causes	75 (2)	589 (2)	555 (2)	12 (2)	115	1.152
	472	549	679	65	139	1.904
=====						
(2) Il s'agit en grande partie de travailleurs transférés dans le secteur électrique et les entreprises connexes créées au moment de la recon- version, surtout au cours des années 1965 et 1966.						
=====						

D. Causes de sorties de la main-d'oeuvre

La décomposition des sorties par causes au cours de la période de cinq années 1962-1966 montre que, tant pour les ouvriers du fond que pour les ouvriers du jour et des industries annexes, le taux de mise à la retraite, l'invalidité ou le décès représente annuellement 2,1 % de l'effectif moyen de la période.

Quant aux licenciements, ils représentent à peine 0,2 % par an de l'effectif moyen de la période.

Le nombre d'ouvriers ayant quitté volontairement les mines est plus élevé pour les travailleurs du fond (4 % par an de l'effectif moyen du fond) que pour ceux de la surface (1,8 % par an de l'effectif moyen de la surface).

Les départs pour d'autres causes - peu importants pour les ouvriers du fond - représentent pour le personnel de la surface près de 15 % par an de l'effectif moyen. Il s'agit en grande partie de transferts de travailleurs des mines vers des activités de remplacement, surtout au cours des années 1965 et 1966.

V. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI

DANS LES CHARBONNAGES NEERLANDAIS

L'EVOLUTION DE L'EMPLOI
DANS LES CHARBONNAGES NEERLANDAIS

I. EVOLUTION DES EFFECTIFS

De 1962 à 1965, la production de houille aux Pays-Bas a légèrement baissé de 11.833.000 t à 11.739.000 t (1).

A partir de 1965, des difficultés accrues d'écoulement - notamment à la suite de la mise en place du réseau de distribution de gaz naturel - sont apparues, qui se sont traduites par une progression des stocks de 992.000 t fin 1964 à 1.283.000 t fin 1965, 1.383.000 t fin 1966 et 1.507.000 t au 30 juin 1967.

Une concentration des deux sièges d'extraction devant entraîner une réduction de la production, puis la fermeture d'un important siège furent décidées. Le début de ces opérations provoqua dès 1966 une importante baisse de la production qui s'éleva à 10.050.000 t, soit une diminution de 12 %.

Néanmoins, les stocks continuaient à augmenter pour atteindre progressivement plus de 1.600.000 t vers la mi-1967.

De nouvelles mesures furent décidées prévoyant jusqu'en 1969/1970 la fermeture de deux nouvelles mines et une nouvelle réduction d'activité dans une autre mine. Ces fermetures touchent aussi bien des mines produisant du charbon industriel que du charbon domestique. En outre, la fermeture de deux cokeries est intervenue au cours de 1967.

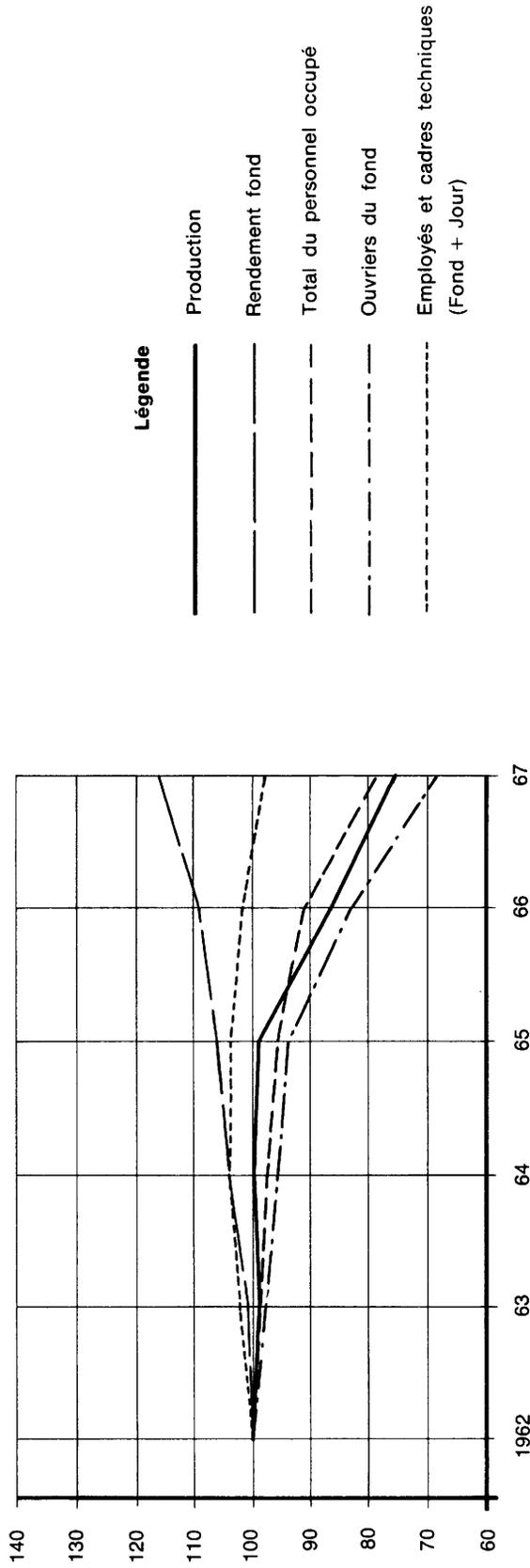
Le bassin du Limbourg néerlandais comptait à fin 1966 11 sièges d'extraction, dont 1 occupe plus de 3.000 ouvriers du fond (2), 1 entre 2.000 et 3.000 ouvriers, 8 entre 1.000 et 2.000 ouvriers, 1 de moins de 1.000 ouvriers.

(1) Production évaluée tonne pour tonne

(2) Il s'agit des mines intégrées Emma/Hendrik des N.V. "Nederlandse Staatsmijnen".

Mines de Houille – PAYS-BAS – Emploi - Rendement - Production
(1962 = 100)

LIMBURG



N.B. Les chiffres pour 1967 sont basés sur le premier semestre de l'année

Depuis 1962, les effectifs ont évolué comme suit dans le bassin :

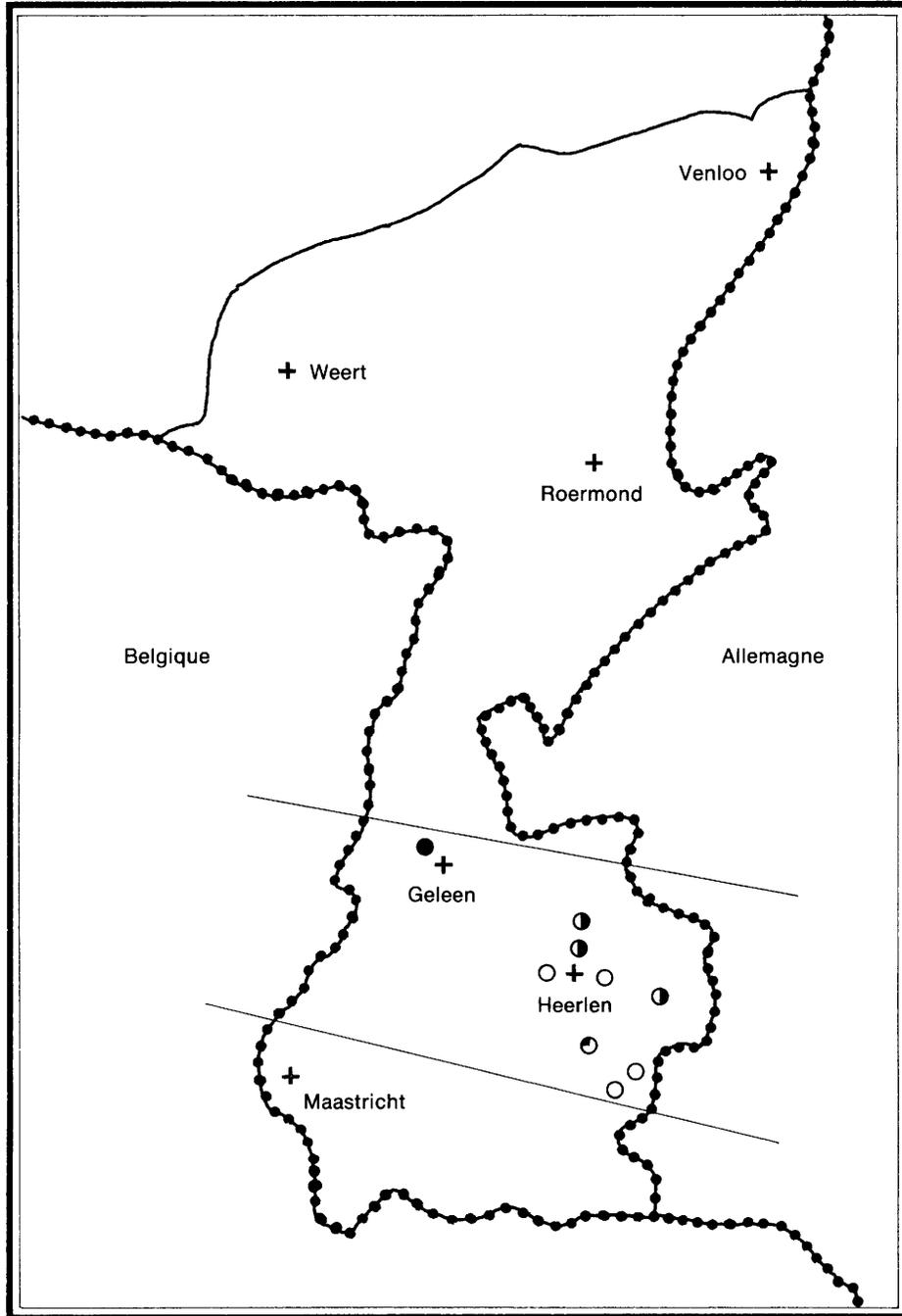
	Effectifs		Variations	
	au 31/12/62	au 31/12/66	Chiffres absolus	en %
Ouvriers du fond	26.561	19.441	- 6.920	- 26,3
Ouvriers du jour	14.961	11.473	- 3.488	- 23,3
Ouvr. ind. annexes	8.009	8.464	+ 455	+ 5,7
Employés techn. fond	1.975	1.629	- 346	- 17,5
Empl. techn. surface + industries annexes	3.152	3.373	+ 241	+ 7,7
Autres employés, y compris ind. annexes	2.910	2.608	- 302	- 10,4
EFFECTIF TOTAL	57.348	46.988	- 10.360	- 18,1

La réduction continue de l'effectif (18,1 % entre 1962 et 1966) est principalement due aux conséquences des fermetures en 1966. C'est en effet au cours de 1966 que la baisse des effectifs a été la plus importante. Elle a été de 6.929 travailleurs pour cette seule année. Cette baisse s'est poursuivie au cours de 1967. Au 30 juin 1967, l'effectif total s'est élevé à 42.877 travailleurs, soit 4.111 de moins que fin 1966.

Les besoins de main-d'oeuvre ont été plus réduits au cours de la période 1962-1966 par les progrès de la rationalisation des exploitations.

Ainsi en 1962, 72,1 % de la production provenait de chantiers entièrement mécanisés; en 1964, 76,9 % et en 1966, 79,2 %. En même temps, le nombre moyen de tailles en activité a diminué de 95 en 1962 à 70 en 1966, tandis que la production moyenne par taille, la longueur moyenne et l'avancement moyen ont également augmenté. Environ 25 % de la production provenait en 1966 de tailles à soutènement marchant (environ 12 % en 1963).

Pays-Bas - Industrie charbonnière
Sièges en activité et sièges fermés



Légende

- | | | | |
|-----------|--------------------|---|----------------------|
| ⋯⋯⋯⋯⋯ | Limite d'État | ○ | Sièges en activité |
| — | Limite de province | ● | Sièges fermés |
| - - - - - | Limite bassin | ◐ | Réduction d'activité |
| + | Ville | ● | Concentration |

(1)

Le rendement fond s'accru de 15,9 % entre 1962 et 1967. De 2.117 kg en 1962, il est monté - après une stagnation en 1963 - à 2.305 kg en 1966 et à 2.453 kg en juin 1967

II. EVOLUTION DE DIVERSES CATEGORIES DE PERSONNEL

Le renforcement de l'encadrement technique, constaté dans la période 1957-62, a continué.

Fin 1962, il fallait un agent technique pour la mise au travail de 10 ouvriers (fond, jour, industries annexes); fin 1966, il en fallait un pour huit. Pour le fond, cette tendance est encore plus prononcée : pour 1.000 ouvriers du fond, les mines néerlandaises occupaient 74,9 employés techniques en 1962 et 85,8 en 1966.

L'ensemble des agents techniques (fond et jour) représentait ainsi 9,4 % de l'effectif total en 1966, contre 8,1 % en 1962.

C'est le nombre des apprentis qui accuse proportionnellement la réduction la plus importante depuis 1962. Le nombre de jeunes élèves fréquentant les diverses écoles techniques (2) minières a baissé de 54 % de fin 1962 à fin 1966. Cette réduction du nombre des élèves est beaucoup plus importante pour les élèves destinés aux travaux spécifiquement miniers que pour les apprentis artisanaux.

Signalons enfin que le nombre des ouvriers des industries annexes (9.160) est particulièrement élevé. Ils constituaient ainsi, au 31/5/1967, 20,3 % de l'effectif total des sociétés minières néerlandaises.

(1) Rendement en kg (kg = kg)

(2) Ecoles de technique minière, écoles techniques du fond, écoles techniques du jour.

III. MAIN-D'OEUVRE ETRANGERE

Pour satisfaire les besoins de main-d'oeuvre, les directions des mines ont dû recourir jusqu'en 1965 à l'embauchage de travailleurs de nationalité étrangère, notamment en provenance des pays tiers. A la fin de 1966, le nombre des étrangers travaillant dans les mines néerlandaises était de 4.959 (1); une grande partie d'entre eux (environ 65 %) étaient affectés aux travaux du fond.

La main-d'oeuvre étrangère représentait 10,55 % de l'effectif total au 31 décembre 1966 contre 7,3 % au 31 décembre 1962. Fin 1966, quelque 3.252 travailleurs étrangers étaient occupés au fond (soit 16,6 % de l'effectif total fond) (2), et 1.727 à la surface.

Effectifs des travailleurs originaires d'autres pays

	<u>fin 1962</u>	<u>fin 1966</u>
Allemands	605	460
Belges	750	588
Italiens	708	397
Polonais	476	301
Espagnols/Portugais	474	545
Marocains/Tunisiens	-	1.423
Yougoslaves	266	551
Patrides	582	476
Divers	<u>350</u>	<u>412</u>
	<u>4.189</u>	<u>4.959</u>

Le recrutement de travailleurs étrangers a régulièrement progressé depuis 1962 jusqu'en 1965 (1.200 travailleurs pour la seule année 1964). Cette augmentation est essentiellement due au recrutement des travailleurs marocains et tunisiens (+ de 1.100 unités). Fin 1965, 5.681 travailleurs non nationaux

(1) 4.189 en 1962.

(2) En 1962, les travailleurs étrangers fond, 2.783 unités, représentaient 9,8 % de l'effectif total fond.

étaient encore occupés, mais à partir de 1966, une diminution assez sensible des travailleurs non nationaux est intervenue (- 922 unités).

À la suite des mesures d'assainissement prises par les mines néerlandaises, tout recrutement organisé de la main-d'oeuvre étrangère a été arrêté dès 1966.

IV. STRUCTURE D'AGE DU PERSONNEL

a. Ouvriers du fond

L'âge moyen des ouvriers du fond se situe au 31 décembre 1966 à 37 ans.

Le relèvement de l'âge moyen (1) est lié au ralentissement des embauchages et particulièrement à la régression du recrutement des jeunes.

Le tableau ci-après reproduit l'évolution des diverses classes d'âge depuis 1961. On remarquera principalement l'augmentation du nombre de mineurs du fond âgés entre 41 et 50 ans et l'augmentation - moins prononcée cependant - du nombre d'ouvriers du fond de plus de 51 ans.

D'autre part, la diminution du nombre d'ouvriers âgés de moins de 30 ans est considérable; au 31/12/1965, ils ne représentaient plus que 28,3 % de l'effectif fond contre 35,8 % fin 1961 et 45,4 % en 1957.

b. Ouvriers de surface

La même tendance au vieillissement est constatée parmi les ouvriers de surface. L'âge moyen se situe à 39 ans, fin 1966, contre 37 ans fin 1961 et 35 ans fin 1957. Plus de 47 % de cette main-d'oeuvre est âgée de plus de 40 ans.

(1) Age moyen en 1957 : 35
 en 1961 : 35
 en 1966 : 37

Comme pour le fond, l'importance des ouvriers de moins de 30 ans - et particulièrement les moins de 21 ans - diminue assez sensiblement (de 35,8 % de l'effectif pour fin 1961 à 27,4 % fin 1966).

Les ouvriers de surface âgés de plus de 50 ans sont bien plus nombreux qu'au fond, en raison du caractère pénible du métier du fond, les travailleurs d'un certain âge sont souvent affectés pour des raisons médicales à des travaux moins pénibles (entretien, manoeuvres).

Répartition par groupe d'âge
des ouvriers du fond et du jour (en %)

	Ouvriers du fond		Ouvriers du jour	
	Fin 1961	Fin 1966	Fin 1961	Fin 1966
- 21 ans	7,4	4,0	20,9	10,6
21 à 30 ans	28,4	24,3	14,9	16,8
31 à 40 ans	32,9	31,8	20,5	24,8
41 à 50 ans	24,9	32,6	22,2	25,8
51 ans et plus	6,4	7,3	21,4	22,0
Age moyen	35 ans	37 ans	37 ans	39 ans

V. LES MOUVEMENTS DE LA MAIN-D'OEUVRE

1. Ouvriers du fond

La diminution des effectifs des mines néerlandaises depuis fin 1962 résulte de mouvements de main-d'oeuvre qui ont porté, d'une part, sur 18.295 sorties du fond et, d'autre part, sur 11.025 entrée au fond (sans mutations à l'intérieur du siège). Cette diminution résulte d'une baisse sensible des nouveaux embauchages, surtout depuis 1965, et une augmentation importante des sorties, particulièrement à la suite des réductions d'activités intervenues en 1966.

a) Les sorties des ouvriers du fond

Au cours des années 1962 à 1966, l'ensemble des sorties a augmenté, aussi bien en chiffres absolus qu'en valeur relative.

	Sorties ouvriers du fond (sans mutations à l'in- térieur du siège) <u>x 1.000 unités</u>	Sorties en % de l'effectif moyen fond
1962	3,4	12,9
1963	4,3	16,6
1964	4,3	16,9
1965	3,8	15,5
1966	5,9	27,0
1er sem. 1967	2,5	.

Le pourcentage, par rapport à l'effectif moyen fond, des ouvriers du fond qui ont quitté l'industrie minière était de :

1962	de 11,8 %
1963	14,2 %
1964	14,3 %
1965	13,8 %
1966	25,2 %

Jusqu'en 1965, les départs volontaires étaient la cause principale des sorties fond; en 1966 - et sous l'influence des fermetures - les licenciements dépassaient le nombre de départs volontaires.

CAUSES DES SORTIES

1) Invalidité, retraite, décès

	Ouvriers du fond <u>x 1.000 unités</u>	En % de l'effectif <u>moyen fond</u>
1962	0,52	2,0
1963	0,56	2,2
1964	0,68	2,7
1965	0,70	2,9
1966	0,71	3,3
1er sem. 1967	0,33	.

Les sorties pour cause d'invalidité, retraite et décès, qui s'étaient maintenues jusqu'en 1963 au niveau des années antérieures, ont progressé régulièrement depuis lors.

Suite à la mécanisation et la rationalisation de l'exploitation des dernières années, un nombre toujours croissant de travailleurs handicapés a pu faire valoir ses droits à la pension pour cause d'invalidité.

2) Licenciements

	<u>Ouvriers du fond x 1.000 unités</u>	<u>En % de l'effectif moyen du fond</u>
1962	0,20	0,8
1963	0,60	2,3
1964	0,40	1,6
1965	0,37	1,5
1966	1,90	8,7
1er sem. 1967	1,33	.

Le nombre des licenciements qui jusqu'en 1965 était resté peu important, a été considérablement accru en 1966 par suite des fermetures totales et partielles intervenues dans deux mines et une cokerie.

3) Résiliation du contrat par l'ouvrier

	<u>Ouvriers du fond x 1.000 unités</u>	<u>En % de l'effectif moyen fond</u>
1962	2,22	8,4
1963	2,45	9,5
1964	1,44	9,7
1965	2,12	8,6
1966	1,68	7,7
1er sem. 1967	0,35	.

Les départs volontaires ont diminué depuis 1962. Après s'être maintenus, à quelques centaines d'unités près, au même niveau jusqu'en 1965, ils ont sensiblement diminué en 1966.

L'arrêt dès 1966 de tout recrutement de main-d'oeuvre étrangère et la situation peu favorable du marché du travail limbourgeois, qui s'est manifestée depuis septembre 1966, a sans doute contribué à cette baisse des départs volontaires.

D'autre part, les assurances données par le gouvernement néerlandais quant aux possibilités de réemploi des travailleurs touchés par les mesures de fermeture et la mise en oeuvre d'importantes aides de réadaptation accordées par le gouvernement néerlandais conjointement avec la Haute Autorité ont réduit les conséquences que pouvaient faire craindre les annonces de fermetures pour la stabilité du personnel.

4) Quant aux autres causes qui sont à l'origine des sorties des travailleurs du fond, le nombre de ces sorties a été en 1963 de 607, en 1964 de 741, en 1965 de 631 et en 1966 de 1.582. Ces autres causes concernent notamment les départs pour le service militaire et les transferts entre les sièges d'une même société. Ce sont essentiellement les transferts qui se font dans le cadre des mesures de fermeture qui sont la cause de l'augmentation considérable de cette catégorie de sorties.

b) Les entrées des ouvriers du fond (1)

	Entrées des ouvriers du fond x 1.000 unités	Entrées en % de l'effectif moyen fond
1962	2,8	10,6
1963	3,0	11,7
1964	4,0	16,2
1965	2,7	10,8
1966	1,2	5,7
1er sem. 1967	0,3	.

Les difficultés d'écoulement de 1958/59 ayant été surmontées, le recrutement a repris en 1961. Depuis lors et jusqu'en 1964, les mines ont recruté du personnel sur l'ensemble du territoire néerlandais ainsi qu'à l'étranger.

(1) Sans mutations à l'intérieur du siège.

Les années 1965 et 1966 ont été caractérisées par une diminution très sensible des entrées fond à la suite des difficultés structurelles évoquées plus haut.

Les transferts entre les diverses mines ont concerné en 1965/66 environ 400 travailleurs contre 600 pour 1963/1964.

L'évolution des entrées d'ouvriers ne provenant pas directement d'un autre charbonnage a été la suivante :

	<u>Entrées du fond x 1.000 unités</u>	<u>Entrées en % de l'effectif moyen fond</u>
1962	2,5	9,5
1963	2,4	9,3
1964	3,4	13,6
1965	2,2	9,0
1966	0,8	3,9
1er sem. 1967	0,1	.

2. Ouvriers de surface

Le mouvement de la main-d'oeuvre de surface est assez important.

	<u>Ouvriers de surface (1) Entrées sans mutations x 1.000 unités</u>	<u>Sorties sans mutations x 1.000 unités</u>
1962	2,9	2,5
1963	3,0	2,9
1964	2,6	2,9
1965	2,7	3,4
1966	2,0	4,3
1er sem. 1967	1,0	3,0

Les données ci-dessus font apparaître une diminution (assez considérable en 1966) des entrées et parallèlement augmentation (également importante en 1966) des sorties des ouvriers de surface. Les fermetures de fin 1965 et de 1966 sont la principale cause de cette tendance opposée.

(1) Y compris les apprentis du jour.

Les entrées comprennent chaque année un certain nombre de transferts entre les sièges du bassin : de 1958 à 1962, il y avait entre 300 et 400 transferts par année, de 1963 à 1964, il y en avait environ 500 par an et pour les années 1965 et 1966, il y avait respectivement 855 et 826 transferts entre des sièges du bassin.

Les entrées de nouveaux mineurs ont continuellement diminué de 2.572 en 1962 à 1.915 en 1965 et à 1.220 en 1966.

Quant aux mutations à l'intérieur du siège, elles atteignent en 1963 576, en 1964 599, en 1965 662 et en 1966 517 unités.

Le mouvement des sorties reflète principalement l'évolution des départs volontaires qui sont élevés.

Départs volontaires en % de l'effectif moyen surface

1962	6,8
1963	7,5
1964	7,4
1965	8,1
1966	9,7

L'augmentation régulière du nombre des départs volontaires peut être expliquée, d'une part, par la diminution du nombre des apprentis et, d'autre part, par la tension qui a régné sur le marché de l'emploi dans le Limbourg néerlandais jusqu'au milieu de 1966.

En 1966, suite à la déclaration gouvernementale relative à l'industrie minière et aux fermetures, le nombre de départs volontaires a considérablement augmenté.

Les départs dus à l'invalidité, la retraite ou le décès ont peu varié. Ils s'élèvent entre 400 et 550 unités par an.

